



Trait D'Union

Le magazine d'informations de KIRCHBERG

N° 42
Décembre
2014



N° E384/83

Collectivités

Mot du Maire	3
Ensemble poursuivons l'action	4
Finances communales	6
Séances du Conseil Municipal	8
Arrêt sur images	11
SIKW 2014	14
La vie de nos écoles	16
Corps des Sapeurs Pompiers	22
Conseil de Fabrique	24

Au fil du temps

Du Zäckenberg aux Buissonnets	25
Koehler Bosshardt fête ses 90 ans	27

Fleurissement

28

Au cœur du village

Prévisions et réalisations	30
PPRI	31
ASA	32

Divers et infos

Matinées citoyennes	33
Fête du village 2015	33
Agir	34
Recensement	35
Mission Locale Thur Doller	36
Un bouchon, un sourire	36
Prévention	36
Caritas	37
AFDI 68	38

Associations

Les Marcheurs de Kirchberg-Wegscheid	40
Kirchberg-Wegscheid : La classe 44 à Menton	41
Club de l'Amitié	42
Amicale des Sapeurs Pompiers	44
Association de gestion de la Maison de Pays et du Mille Club	45
Club de gym	46
Chorale Ste Cécile	46
Créaliance	47
Musique St Vincent	48
Plaisir de chanter	49
Club pongiste	50
Tennis club de la Doller	52
Forestiers d'Alsace	54
Chasse	55
Société de pêche de Kirchberg-Wegscheid	56
Club Vosgien	62

Au fil de la vie

63

Infos pratiques

66

Sommaire

Ont participé à la réalisation de ce magazine :

Pierre ACKERMANN, AFDI 68, Adrien BEHRA, Michel BEHRA, Jean-Marie BERLINGER, Thièbaut KAMMERER, Christelle BERNARD-BRUDER, Laurence BINDLER, Michel BOUTANT, Maurice BRACCINI, CARITAS ALSACE, CRÉALIANCE (Christine JECKER, Aline RINGUET), Martine DIFFOR, Serge DURIEUX, André DURLIAT, Jean-Jacques ERNST, Robert FLUHR, Christian GALLI, Claude GASSER, Jean-Louis GASSER, Roland HAFFNER, Jean-Denis HASENBOEHLER, Denis HASENFORDER, Pierre HERR, Claude HOLSTEIN, Marie-Madeleine JONAS, Thièbaut KAMMERER, Maurice KLINGLER, Céline KREIDER, Jordan LEMBLE, Philippe LINCK, Fabienne ORLANDI, Liliane PATTY, Henri PFEFFER, Marguerite RICHARD, André RINNER, Pierrot ROSENBLIEH, Jean SCHMITT, Camille SCHNOEBELEN, Emilie STEININGER, Thomas SUTTER, Gaby TROMMENSCHLAGER, Elisabeth WALTER,

TRAIT D'UNION

Dépôt légal N°: E384/83

Tiré et distribué gratuitement à 500 exemplaires

Responsable de la publication : Michel Boutant

Réalisation DOLLER GRAPHIQUES - DOLLEREN

Mot du Maire

Le 23 mars 2014, vous m'avez confié la responsabilité de conduire avec mes co-listiers la destinée de notre commune pour les 6 années à venir.

C'est bien sûr avec beaucoup d'émotion, de gravité et une fierté toute particulière que je suis ainsi devenue la première femme Maire de Kirchberg.

C'est une responsabilité lourde, j'en suis pleinement consciente, et je l'ai acceptée car à mes côtés se trouve une équipe soudée et motivée.

Notre tâche est importante même si elle nous a été grandement facilitée en raison de tout ce qui a déjà été fait par nos prédécesseurs. Et je veux rendre ici, publiquement, un hommage appuyé à mon frère, Christian GALLI, pour les 19 années qu'il a consacrées à équiper et moderniser notre beau village, en améliorant sans relâche le bien-être de ses habitants. Il est habituel qu'au moment où une mairie change de locataire qu'il soit procédé à un état des lieux ; cela n'a pas été nécessaire au vu du bilan produit et parce que la nouvelle équipe a délibérément inscrit son programme dans la continuité des actions et orientations définies par la précédente mandature.

Un très grand merci à Christian et toute son équipe. Je savais que si le besoin se faisait encore sentir, il serait prêt à nous éclairer et c'est pour la jeune équipe en place un réel avantage que de pouvoir bénéficier de l'expérience acquise par celle qui la précédait.

Je savais aussi que nous pourrions nous appuyer sur le professionnalisme de notre secrétaire et sur les agents municipaux motivés, performants, prêts à répondre aux besoins divers de la population.

Ensemble nous avons le devoir de poursuivre l'œuvre accomplie. Et même si la situation de notre commune est excellente, il nous faut nous mettre vite au travail pour ne prendre aucun retard et entreprendre les travaux que nous jugeons nécessaires ou utiles. C'est pour cette raison que nous avons d'ores et déjà lancé l'étude sur les importants travaux de réfection des réservoirs d'eau de la Commune et la mise aux normes de captages des eaux. Vous pourrez prochainement suivre ce chantier en consultant le site internet de Kirchberg, en cours d'élaboration.

Pour réaliser notre tâche, j'ai souhaité une équipe unie où tous les équipiers se sentent bien, à leur poste et dans leur rôle. L'équipe unie ne veut pas dire que l'on oublie



sa personnalité, ses sensibilités, ses convictions. Je ne demanderais jamais à personne de renoncer à ce qu'il est et ce à quoi il pense ou croit. Ce que je demande à chacun c'est de se rappeler à tout instant que nous sommes désormais des élus municipaux. Je veillerai à la qualité des débats dans un climat de respect mutuel, d'écoute réciproque, de sérénité dans les échanges. Pour y parvenir, nous devons tous, lorsque nous entrerons en réunions municipales, oublier nos soucis personnels pour mieux résoudre ceux des autres. Élus, nous avons pris l'engagement d'obéir au seul intérêt général. Au-delà de toutes les différences d'âge, de quartiers, de catégories professionnelles, au-delà des clivages politiques nationaux, nous nous sommes engagés à servir notre village avec honnêteté et efficacité, dans l'écoute et le respect de tous ses habitants.

Dans un monde en perte de repères, Kirchberg par la taille et la convivialité qui la caractérise est un véritable oasis, un lieu privilégié où il fait si bon vivre, un vrai petit coin de paradis... Il doit rester le village que nous aimons tant et où nous avons choisi de vivre. Enrichissons encore, sa vie culturelle et sportive, ses activités commerciales et économiques, ses fêtes et ses loisirs et conservons notre environnement et notre patrimoine pour le plus grand bien des générations futures. Le travail n'est pas encore achevé, à nous de le poursuivre, telle est la mission que nous avons tous librement acceptée, nous le pouvons, nous vous le devons.

*Votre Maire,
Fabienne ORLANDI*

Ensemble poursuivons l'action



De g. à dr. : Cyril Ohl, Jean-Denis Hassenboehler, Thomas Sutter, Patrick Henninger, Jacques Lindecker, Serge Durieux (1^{er} adjoint), Émilie Steininger, Fabienne Orlandi (maire), Pierre Ehret, Michel Boutant (2^{ème} adjoint), Marie-Reine Hirt, Patricia Finck, Pascal Kessler, Danièle Maillard, Roland Haffner.

S.I.K.W. Syndicat Intercommunal de KIRCHBERG - WEGSCHEID

Après un tour de table, sont élus :

- M^{me} ORLANDI Fabienne
- M. DURIEUX Serge
- M. BOUTANT Michel
- M. LINDECKER Jacques
- M. HAFFNER Roland
- M. OHL Cyril
- M. HASSENBOEHLER Jean-Denis

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Commissaires titulaires : ● BISCHOFF René ● FINCK Patricia
● TROMMENSCHLAGER Eric ● STEININGER Emilie
● UHLEN Pascal (Niederbruck) ● BEHRA Paul (bois)

Commissaires suppléants : ● GULLY Gilbert ● HIRT Marie Reine ● MAILLARD Danièle ● SUTTER Thomas ● GALLI Noël (Killstett) ● WEIGEL Michel (bois)

SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES

Titulaire : ● M^{me} ORLANDI Fabienne
Suppléant : ● M. SUTTER Thomas

PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS

Titulaire : ● M. SUTTER Thomas
Suppléant : ● M. KESSLER Pascal

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA DOLLER

Titulaires : ● M. HAFFNER Roland
● M. KESSLER Pascal
Suppléants : ● M. OHL Cyril
● M^{me} HIRT Marie-Reine

MAISON FORESTIERE - OBERBRUCK

Titulaire : ● M. HENNINGER Patrick
Suppléant : ● M. HAFFNER Roland

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU HAUT-RHIN

Titulaire : ● M. DURIEUX Serge

SIS SDROWSK

Titulaires : ● M^{me} ORLANDI Fabienne
● M. BOUTANT Michel
Suppléants : ● M. DURIEUX Serge
● M^{me} STEININGER Emilie

COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE (4C)

Commission ouverte aux personnes extérieures au Conseil Municipal. Sont élus :

Présidente de la Commission : ● M^{me} ORLANDI Fabienne
Représentants du Conseil Municipal : ● M. DURIEUX Serge
● M. HAFFNER Roland
● M. PFEFFER Henri
● M. KIPPELEN Sébastien
● M. GULLY Raymond
Représentants agricoles :

GROUPEMENT D'INTERET CYNEGETIQUE (GIC)

- M^{me} ORLANDI Fabienne

COMMISSION FORET

- M^{me} ORLANDI Fabienne
- M. DURIEUX Serge
- M. SUTTER Thomas
- M. HENNINGER Patrick
- M. HAFFNER Roland

COMMISSION FINANCES

- M^{me} ORLANDI Fabienne
- M. DURIEUX Serge
- M. BOUTANT Michel
- M. LINDECKER Jacques
- M. EHRET Pierre
- M^{me} STEININGER Emilie

COMMISSION OUVERTURE DES PLIS

- M^{me} ORLANDI Fabienne
- M. DURIEUX Serge
- M. HASSENBOEHLER Jean-Denis
- M. OHL Cyril

Sont élus suppléants :

- M. BOUTANT Michel
- M^{me} FINCK Patricia
- M. KESSLER Pascal
- M^{me} STEININGER Emilie

COMMISSION FLEURISSEMENT

Commission ouverte aux administrés

Président : ● M. BOUTANT Michel

- M^{me} HIRT Marie-Reine

- M. DURIEUX Serge
- M^{me} LINDECKER Marie-Odile
- M^{me} GUNTHER Magaly

COMMISSION EAU

Président : ● M. HASSENBOEHLER Jean-Denis

- M. DURIEUX Serge
- M. HENNINGER Patrick
- M. HAFFNER Roland

COMMISSION BULLETIN COMMUNAL

- M. BOUTANT Michel
- M^{me} ORLANDI Fabienne
- M. DURIEUX Serge
- M. HASSENBOEHLER Jean-Denis
- M^{me} STEININGER Emilie

ainsi que l'ensemble des personnes qui voudront s'y associer.

COMMISSION URBANISME

- M^{me} ORLANDI Fabienne
- M. DURIEUX Serge
- M. HENNINGER Patrick
- M. KESSLER Pascal

COMITE CONSULTATIF COMMUNAL

- M^{me} ORLANDI Fabienne
- M. DURIEUX Serge
- M^{me} HIRT Marie-Reine
- M^{me} FINCK Patricia

CORRESPONDANT DEFENSE

Recensement militaire

- M. Michel BOUTANT



Collectivités

FINANCES COMMUNALES



1) COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2013 :

Dans sa séance du 18 Mars 2014, le Conseil Municipal a examiné les différents comptes administratifs et de gestion de la commune de Kirchberg.

Cet examen permet de constater les recettes et les dépenses de l'année précédente (2013), de vérifier au passage, si les budgets primitifs et les réalisations budgétaires sont proches les uns des autres. Les sommes dégagées sont reprises dans les prévisions budgétaires de l'année 2014.

Concernant le **BUDGET GENERAL** le compte administratif 2013 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
422 767.56 €	485 078.55 €	603 363.68 €	770 515.23 €
907 846.11 €		1 373 878.91 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 335 079.92 € compte tenu des reports de l'année 2013. Les restes à réaliser de dépenses d'investissement sont de 1 083 €.

Le déficit de la section d'investissement étant de 224 992.75 €, l'assemblée communale procède à l'affectation des résultats de la manière suivante pour l'année 2014 :

Recettes d'investissement : 226 075.75 € - Recettes de fonctionnement : 109 004.17 € - Dépenses d'investissement : 224 992.75 €. Ces comptes administratifs et de gestion ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Concernant le **BUDGET ANNEXE EAU**, le compte administratif et son pendant, le compte de gestion se présentent comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
35 197.44 €	25 048.92 €	56 385.46 €	19 648.82 €
60 246.36 €		76 034.28 €	

Compte tenu des reports de l'année 2013 et du déficit de la section de fonctionnement (14 643.02 € et en l'absence de restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes, ainsi que d'un résultat de fonctionnement de 39 577.60 €, le Conseil procède et approuve à l'unanimité à l'affectation des résultats qui est le suivant :

Recettes d'investissement : 14 643.02 €
Recettes de fonctionnement : 24 934.58 €
Dépenses d'investissement : 14 643.02 €

Le **BUDGET ANNEXE FORET** a lui aussi été approuvé et se résume de la manière suivante :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
29 839.42 €	0 €	12 690.67 €	0 €
29 839.42 €		12 690.67 €	

Compte tenu du report de l'année 2013, il ressort un déficit de fonctionnement de 8 256.27 € que le Conseil affecte à l'unanimité aux dépenses de fonctionnement 2014 pour un montant de 8 256.27 €.

2) BUDGETS PRIMITIFS 2014 : Les budgets primitifs, préparés par la Commission des finances, se présentent comme suit et ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la même séance :

A) BUDGET GENERAL

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	144 000.00 €	Atténuation de charges	925.83 €
Charges de personnel	120 000.00 €	Excédent antérieur	109 004.17 €
Dépenses imprévues	9 300.00 €	Produits et services	46 670.00 €
Atténuation des produits	3 000.00 €	Impôts et taxes	273 000.00 €
Charges de gestion courante	205 835.00 €	Dotation	238 200.00 €
Charges financières	2 600.00 €	Revenu des immeubles	7 100.00 €
Charges exceptionnelles	265.00 €	Produits exceptionnels	100.00 €
Virement à l'investissement	190 000.00 €		
TOTAL	675 000.00 €	TOTAL	675 000.00 €

La prévision budgétaire est en baisse de 6.59 %. Cela est dû essentiellement à un excédent reportable 2013 en diminution de 45 480 €, ce qui implique un prélèvement du fonctionnement vers l'investissement en baisse de 121 179 €.

Concernant la section d'investissement, elle se résume comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Résultat d'investissement reporté	224 992.75 €	Excédent de fonctionnement	226 075.75 €
Restes à réaliser dépenses	1 083.00 €	Restes à réaliser recettes	0 €
Remboursement du capital	15 300.00 €	Fonds compensation TVA	71 785.00 €
Remboursement Amicale des SP	10 000.00 €	Subventions	112 000.00 €
Travaux d'investissement	364 685.00 €	Taxe d'urbanisme	1 000.00 €
Frais géomètre, notaire s-terrain	9 800.00 €	Subvention R2 – 2012	40 000 .00 €
Imprévus d'investissement	5 000.00 €	Virement du Fonctionnement	190 000.00 €
Matériel Sapeurs-Pompiers	10 000.00 €		
TOTAL	640 860.75 €	TOTAL	640 860.75 €

Les travaux d'investissement pour 2014 sont les suivants :

	DÉPENSES	SUBVENTIONS
Mise en souterrain réseaux secs 3 ^{ème} tranche	212 000 €	112 000 €
Enrobés rue de l'Eichbourg	45 000 €	
Isolation atelier municipal	20 000 €	
Travaux divers	87 685 €	
Achat de terrains et frais y afférents	9 800 €	
TOTAUX	364 685 €	112 000 €

Concernant le budget général, on peut noter que fin 2014, la dette de la Commune sera ramenée à environ 22 000 €, notamment du fait du remboursement anticipé de l'avance consentie à la Commune par les Sapeurs-Pompiers pour l'achat du véhicule de transport. D'autre part, une somme conséquente de 87 685 € est disponible pour divers travaux (sommes non directement affectées). Les taux d'imposition restent identiques à 2013.

B) BUDGET ANNEXE FORET

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 42 766.27 €.

C) BUDGET ANNEXE EAU

Le budget eau quant à lui voit les recettes et les dépenses de fonctionnement se chiffrer à 82 225 € et prévoit un emprunt de 237 102.30 € dans l'hypothèse du démarrage des

travaux importants prévus par la mise en place du périmètre de protection des eaux potables.

Le prix de l'eau quant à lui augmente de 0.02 centime d'euro en raison de l'augmentation de la redevance pollution domestique et passe donc de 1.65 € TTC le m³ à 1.67 € TTC le m³.

C.G.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2013

Examen et répartitions des animations été 2013

Le Maire rappelle le succès qu'ont remporté les animations été 2013. Cette année, l'aide financière de la CAF est de 300 €, la participation des stagiaires est de 573 € et la Commune est de 1 960.31 €. Après examen des éléments émanant du dossier, les animateurs ont été remboursés de la somme demandée aux familles avec 5 € supplémentaires par nombre de participants.

Aménagement de la place de l'Eglise

Les travaux d'aménagement de la place de l'Eglise, propriété du S.I.K.W., ont été réalisés par l'entreprise PONTIGGIA (enrobés) et l'entreprise M.S.R. (marquage au sol). Les factures d'un montant de 38 252.77 € TTC, ont été honorées par la Commune de KIRCHBERG. Après avoir sollicité la subvention auprès du Conseil Général d'un montant de 2 913 €, tenant compte du FCTVA de 5 922.29 € récupérable en 2015, la Commune a demandé, auprès du S.I.K.W, le remboursement du solde des travaux qui s'élève à 29 417.48 €.

Interconnexion d'eau potable

Suite aux préconisations de l'ARS concernant les travaux d'interconnexion pour l'eau potable entre le village de Kirchberg et celui de Wegscheid, ceux-ci ont été réalisés par l'entreprise BOHLER. La facture de 19 994.37 € TTC a été honorée dans un premier temps par la Commune de KIRCHBERG. Subventions de l'agence de Bassin et du Conseil Général déduites (53 %) TVA récupérée, la quote part de la Commune de Wegscheid s'élève à 2 307.70 €. La quote part de la Commune de Kirchberg s'élève quant à elle à 5 549.62 €.

Présentation et approbation du Plan de Prévention des risques d'inondations (P.P.R.I.)

Le projet présenté est cohérent pour la partie concer-

nant les propriétés riveraines de la Doller, situées rues du Moulin, Usine, Gassel et Strinzig. Par contre, pour le quartier Langenfeld, le Conseil Municipal refuse la proposition. Une enquête publique est prévue du 26.11.2013 au 06.01.2014 et la présence de l'enquêteur en Mairie est le 17 décembre 2013. Un courrier aux propriétaires concernés sera envoyé.

Fixation du prix de l'eau 2014

M. le Maire informe l'assemblée que le taux de la redevance pollution domestique 2013 a légèrement augmenté par rapport au taux de 2012 et passe de 0.29 € à 0.31 €.

Le Conseil Municipal décide de répercuter cette hausse pour l'année 2014.

Prix de base :	1.25 €
Contre valeur pollution	0.310 €
Taxe sur eaux superficielles :	0.021 €
TOTAL HT	1.581 €
TVA 5.5 %	0.086955 €
TOTAL	1.667955 € TTC
soit	1.67 € TTC le m³.

Acquisition d'une nouvelle camionnette

Les ouvriers communaux ont été dotés d'une nouvelle camionnette équipée de quatre roues motrices pour un montant de 31 456 € TTC.

Réfection de la salle de classe à l'étage - classe de Mme Krafft

Les murs de la salle de classe ont été remis à neuf par la pose d'un revêtement en liège qui apporte une meilleure acoustique et permet un affichage évitant la dégradation des murs.

SÉANCE DU 18 MARS 2014

L'ensemble des comptes administratifs et de gestion de l'année 2013 sont approuvés à l'unanimité.

Examen et approbation du plan de coupe 2014

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'ONF concernant les opérations de coupe. La recette brute estimée est de 21 800 € HT pour environ 567 m³ de volume de bois. Les dépenses d'exploitation sont de 7 690 € HT d'abattage, 4 750 € de débardage et 2 200 € d'honoraires. La recette nette prévisionnelle serait de 7 220 €.

Vote des taux d'imposition 2014

Le Conseil Municipal décide de ne pas relever les taux d'imposition 2014 :

Taxe d'habitation : 12.42 % ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.60 % ; Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 103.20 % ; Cotisation foncière entreprise : 18.27 %.

Souscription d'une ligne de trésorerie

En raison de l'avancement des travaux rue de l'Usine, le Municipalité suggère de recourir à une ligne de trésorerie de 100 000 € maximum.

Avenant concernant l'enfouissement des réseaux secs

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au marché des travaux suite à l'augmentation de l'enveloppe des travaux (devis ERDF + 14 769.75 € HT).

Renouvellement convention de Conseil et d'Assistance auprès de l'A.D.A.U.H.R.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de conseils et d'assistance gratuits avec l'A.D.A.U.H.R. pour ses objectifs généraux d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

SÉANCE DU 30 MARS 2014

Procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoint

Après vote, Mme Fabienne ORLANDI a été proclamée Maire et a été immédiatement installée. M. Serge DURIEUX

a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé. M. Michel BOUTANT a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

SÉANCE DU 04 AVRIL 2014

Désignation des délégués dans les instances intercommunales et les différentes commissions. (voir pages 4 et 5).

SÉANCE DU 19 JUIN 2014

Désignation d'un correspondant défense

Le Conseil Municipal désigne comme correspondant défense M. Michel BOUTANT.

Examen et approbation du rapport sur l'eau 2013

Le rapport sur l'eau 2013 est approuvé à l'unanimité des présents.

Examen et approbation de l'appel d'offre concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un avant-projet dans le cadre des travaux de mise en conformité de la prise d'eau

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour attribuer le marché à l'entreprise IRH de Colmar pour un montant de 5 870 € HT avec un délai maximum autorisé de 4 mois pour la réalisation de l'avant-projet.

Approbation des statuts du Comité Consultatif Communal des Sapeurs Pompiers Volontaires

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur préparé par le comité qui s'est réuni le 06 Juin 2014.

Honorariat de Maire et des Adjoint au Maire

En vertu de l'article L2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander à M. le Préfet du Haut-Rhin de conférer l'honorariat à M. Christian GALLI, le titre de Maire Honoraire, à M. Michel WEIGEL, le titre d'Adjoint Honoraire, à Mme Marie-Odile LINDECKER, le titre d'Adjointe Honoraire et à M. Jacques-Antoine WEISS, le titre d'Adjoint Honoraire.

SÉANCE DU 20 JUIN 2014

Le Conseil Municipal a été convoqué, à l'instar de tous les conseils municipaux du Haut-Rhin, pour désigner les délégués et leurs suppléants chargés d'élire les sénateurs.

Ont été élus à l'unanimité des membres présents :

Délégués : M. BOUTANT Michel - M. DURIEUX Serge
Mme ORLANDI Fabienne.

Suppléants : M. SUTTER Thomas - M. HAFFNER Roland
M. KESSLER Pascal

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2014

Location de la chasse communale

Le résultat de la consultation des propriétaires fonciers concernant la décision d'abandon ou non du reversement du produit de la chasse au profit de la Commune, est le suivant :

- Nombre de propriétaires concernés : 485
- Surface totale des terrains concernés : 655 ha 61 a 16 ca
- Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon : 344
- Surface globale appartenant à ces propriétaires : 411 ha 21 a 40 ca

La majorité des propriétaires n'ayant pas été requise, la somme du produit de la location de chasse sera reversée aux propriétaires demandeurs.

Acquisition d'un logiciel chasse

Suite à la décision des propriétaires et pour permettre la gestion de cette répartition, la Commune est obligée de s'équiper d'un logiciel spécifique. Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société COM'EST de Bergheim pour le logiciel « chasse » pour un montant total HT de 1 500 € ainsi que la maintenance annuelle de 200 € HT /an.

Renouvellement des baux de chasse

Le Conseil Municipal décide de louer par convention de gré à gré, le lot unique à la Sté de Chasse « Le Waldhorn » et de fixer le prix de location à 5 500 € pour l'année.

Convention de déneigement 2014/2015

Le Conseil Municipal décide de signer une convention avec l'entreprise de débardage GULLY Frères SARL aux conditions suivantes : taux horaire fixé à 90 euros HT qui englobe le temps de récupération de l'engin dans le cas où il ne serait pas à KIRCHBERG, les réparations,

les frais d'exploitation hydraulique, le carburant, lubrifiants et les salaires.

Convention de partenariat pour l'accès au site infogeo68

La Commune décide de signer une convention afin de devenir partenaire Infogeo68 qui permet la consultation de l'ensemble des données cartographiques disponibles au Conseil Général.

Fixation d'un droit de place

Le Conseil Municipal fixe un droit de place à 250 € par an à compter du 1^{er} Janvier 2015 pour les commerces ambulants de fabrication et vente de pizzas. A ce jour, le commerce « la fée des sources » est présent le dimanche soir et le commerce « Léa pizza » est présent le vendredi soir.

Examen et répartition des animations été 2014

Le Maire rappelle le succès qu'ont remporté les animations été 2014. Cette année, l'aide financière de la CAF est de 300 €, la participation des stagiaires est de 332 € et la Commune est de 1 301.52 €. Après examen des éléments émanant du dossier, les animateurs ont été remboursés de la somme demandée aux familles avec 5 € supplémentaires par nombre de stages.

Désignation d'un référent « plan climat » pour le syndicat mixte pays thur doller

Le Conseil Municipal désigne, comme référent « Energie Climat » de la Commune, M. Thomas SUTTER.

Circulation dans le village

M^{me} le Maire soulève la problématique de la circulation trop rapide dans les rues de village. Une réflexion est envisagée.

ARRÊT SUR IMAGES

Election Municipales 23 Mars

Consciencieusement, le dépouillement suit son cours...



Passage de témoin 30 Mars

Moment d'émotion partagé

Ecole maternelle bloquée 6 Mai

La carte scolaire est modifiée avec comme conséquence la suppression de la deuxième classe de l'école maternelle. Inacceptable pour les parents d'élèves et les élus du RPI qui se mobilisent. Hélas en vain ...

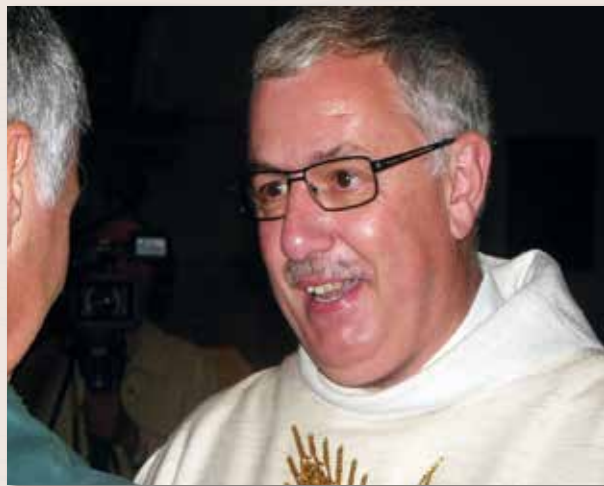


Réception tondeuse 23 Mai

Elle était à bout de souffle. Une nouvelle, plus performante de couleur jaune, la remplace avantageusement.

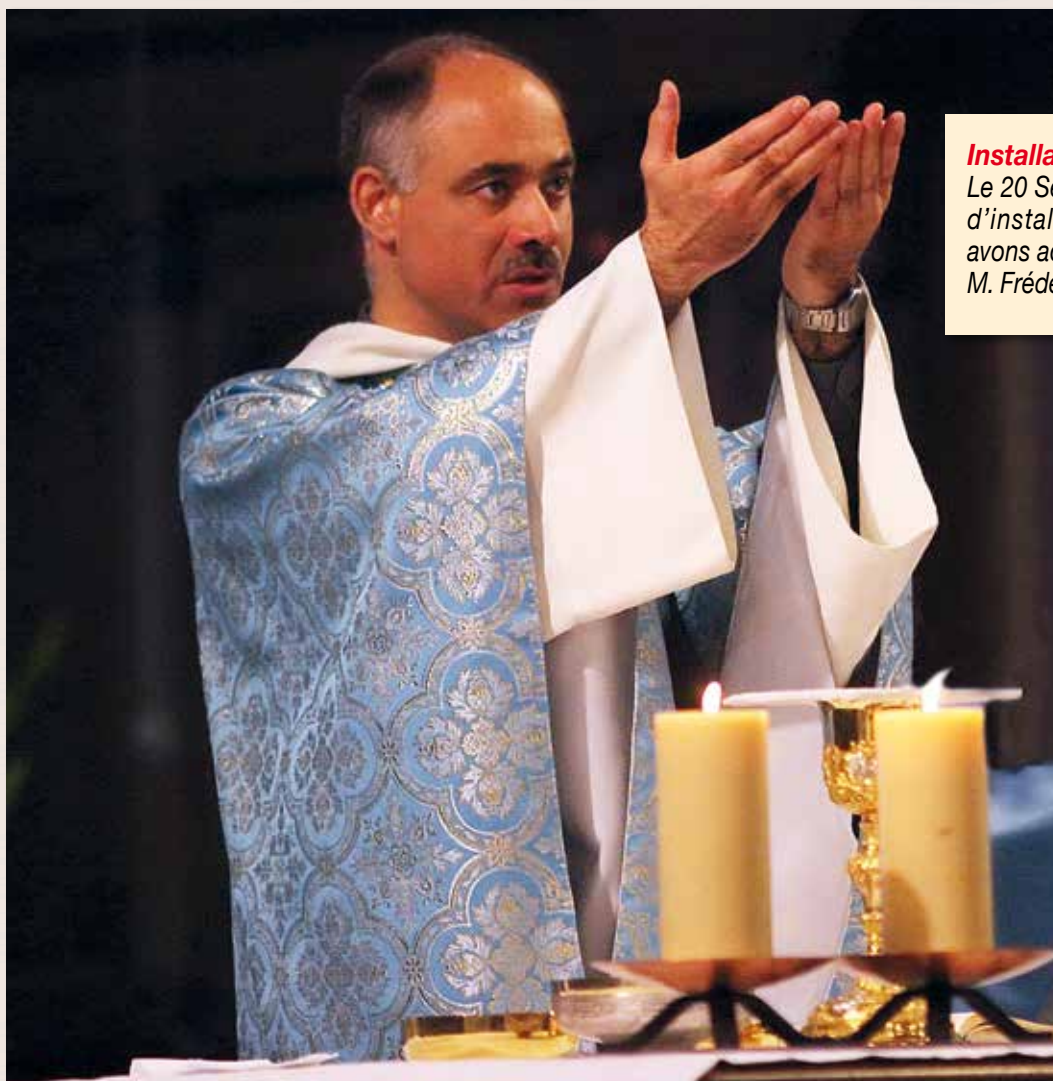


ARRÊT SUR IMAGES



Ancien curé V. FRECHIN

Lors de la Messe d'Action de Grâce à Dolleren le 23 Août, M. le Curé - Doyen Vincent FRECHIN nous a quittés pour rejoindre sa nouvelle affectation.



Installation du nouveau Curé

Le 20 Septembre, lors de la messe d'installation à Masevaux, nous avons accueilli notre nouveau Curé M. Frédéric FLOTA.

© Adrien LERCH



Blason Mairie
La mairie bien identifiée



Cherchez l'erreur ?
La bêtise n'a plus de limite.



Henriette CAZET-PFEFFER
en démonstration
Cherchez le lieu !!! c'est sur le banc communal !! »



Classe 64
La classe 64 de KIRCHBERG-
WEGSCHEID a fêté son demi
siècle sous le soleil de TUNISIE
dans la joie et la bonne humeur.



Commémoration Armistice
11 Novembre
La classe de CM1 CM2 de M^{me} Céline KREIDER,
s'est associée à la commémoration du
11 Novembre en chantant la Marseillaise.
Bon moment d'émotion.

Les élections municipales du printemps ont abouti aussi au renouvellement des conseillers du SIKW. La nouvelle équipe se compose comme suit :

Le bureau :

- M. Schmitt Jean - Président - 1^{er} adjoint à Wegscheid
- M. Boutant Michel - 1^{er} vice président - 2^e Adjoint à Kirchberg
- M. Richard Guy - 2^e vice président - Maire de Wegscheid
- Mme Orlandi Fabienne - Secrétaire - Maire de Kirchberg

Les conseillers sont :

- MM. Durieux Serge • Berlinger Jean-Marie • Mmes Bauer Marie-Antoinette • Broux Anne-Sophie • MM. Fontaine Jean Fred • Garnier Cédric • Haffner Roland • Hassenboehler Jean-Denis • Lindecker Jacques • Ohl Cyril.

Après 2 mandats effectués sous la présidence de Kirchberg, en la personne de M. Weigel Michel, nous avons proposé de revenir à la règle qui date de la création du SIKW, à savoir l'alternance de 3 ans. Ainsi en Avril 2017, la présidence reviendra à Kirchberg.

Parmi les dossiers à traiter, nous avions à finaliser la réalisation de la couverture et isolation du toit de l'école maternelle. Celle-ci avait en effet fait apparaître des infiltrations qu'il fallait impérativement neutraliser. Une simple protection contre des infiltrations d'eau aurait été possible, mais nous avons opté pour une bonne isolation, qui devrait permettre des économies non négligeables dans les dépenses de chauffage. Le montant des travaux qui ont été confiés à l'entreprise Behra Christophe de Kirchberg s'élève à 35 693.72 € TTC.

Afin de répondre aux normes actuelles en matière de rénovation thermique des bâtiments publics, nous avons demandé à l'entreprise BEHRA d'apporter une solution afin d'atteindre la valeur minimale demandée par l'arrête du 3 mai 2007 en matière d'isolation de la toiture, pour nous permettre d'obtenir une aide au titre de la valorisation des certificats d'économies d'énergie, auprès de notre four-

nisseur de fioul. La somme que nous avons pu obtenir a compensé une grande partie de la plus-value générée par la fourniture et pose d'une couche de laine de verre supplémentaire, et nous permettra de faire des économies plus importantes pendant toute la durée de vie de la nouvelle toiture, c'est une amélioration durable.



La toiture était recouverte d'une étanchéité de type multi-couche bitume datant de plusieurs dizaines d'années, qui présentait des fuites à plusieurs endroits.



L'entreprise a proposé de poser des bacs en acier isolés avec une couche de polyuréthane de 100 mm d'épaisseur sur des lambourdes en sapin traité. Cette solution est très intéressante pour les toitures à faible pente et plus durable que les complexes d'étanchéité multicouche en bitume ou de membranes, surtout dans nos régions.



La pose de cette nouvelle toiture a été l'occasion de remplacer la gouttière et les tuyaux de descente d'eaux pluviales qui étaient très abimés, de refaire la garniture d'étanchéité de la cheminée ainsi que son habillage vertical et de poser une nouvelle chapeau fabriqué sur mesure.



Ce surcoût nous a amené à réaliser un emprunt de 15.000 € sur une durée de 6 ans à un taux très favorable.

L'autre dossier qui nous a interpellé, était la situation du caveau de la Maison de Pays.

Le locataire en place s'est montré particulièrement défaillant. Nous avons mis fin à son bail pour la fin du mois d'Août, et nous avons entrepris de rechercher un nouveau locataire.

Parmi différentes candidatures, le bureau a retenu celle de Monsieur Gasperment, qui s'est engagé à faire revivre ce lieu, en proposant une cuisine de bonne facture, qui devrait satisfaire et fidéliser ses clients.

Divers travaux d'entretien et de réparations des biens appartenant au SIKW sont annuellement à programmer. Le conseil syndical retient les priorités, en fonction du budget de ce syndicat, qui est alimenté par les 2 communes membres.

Je rappelle que les biens appartenant au SIKW sont :

- L'école maternelle
- L'église et le cimetière
- Le presbytère
- La maison de pays
- Le mille club
- Le terrain de sport.

La mission des élus du SIKW est d'assurer le maintien en bon état de ces biens, pour la satisfaction des habitants de nos 2 communes.

Le SIKW soutient aussi diverses associations par l'attribution de subventions.

Lors des précédentes réunions du conseil syndical, la question de l'envahissement de la forêt vers les villages, et aussi la croissance souvent non remarquée des arbres à l'intérieur des villages devraient tous nous interpeller.

Essayons d'y remédier selon nos possibilités, car cette densité de végétation n'est pas saine et peut créer des soucis d'autant plus que les coûts d'élagage pourraient s'avérer élevés si l'on n'y prêtait pas attention.

**Le Président et toute son équipe
vous souhaitent de passer d'agréables fêtes
de fin d'année, et une bonne année 2015**

Jean SCHMITT et Jean-Denis HASSENBOEHLER

RÉTROSPECTIVE SUR NOS ÉCOLES

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, un projet ambitieux a uni les 5 classes du RPI de Kirchberg - Wegscheid - Sickert: les élèves sont partis en classe de découverte du 1^{er} au 4 décembre 2013 au centre de « La Chaume » à Orbey et ont travaillé et réfléchi sur le thème des « traditions de Noël en Alsace ».

Ce projet a permis de créer très rapidement des liens dans les classes et entre les différentes classes et de rendre les enfants autonomes dans les tâches de la vie courante. La mise en place d'un tutorat entre les plus grands et les plus petits s'est avérée bénéfique en tout point. En somme: une belle aventure et leçon de vie vécue avec succès et bonheur tant par les enfants que par toutes l'équipe organisatrice. Sans la confiance accordée par les parents ni leur mobilisation et celle des partenaires, ce projet n'aurait pas pu se réaliser. Soyez tous remerciés pour le soutien apporté à cette formidable expérience.

Passons maintenant aux images marquantes, chargées de souvenirs pour les enfants :

Le centre La Chaume

Au centre La chaume, il y a trois bâtiments La Chaume, La Chaumière et La Neuve Chaume. La Chaume est le bâtiment où l'on mange. La chaumière est le bâtiment où les maternelles et les CP-CE1 ont dormi. La Neuve Chaume est le bâtiment où les CE1-CE2 et les CMI-CM2 ont dormi. Le centre La Chaume est grand et très beau.

Avant de manger à La Chaume nous chantions une petite chanson sur l'air des Champs Elysée. A l'extérieur il y a un terrain de foot et une cabane pour ceux qui font de l'ornithologie. Et à La Chaume il y a aussi un mur d'escalade.

Elliot et Antoine



Les animateurs

Avec Patrice Flesch, un des animateurs de La Chaume, nous avons fait une balade en raquettes et nous avons fait une bataille de boule de neige et de l'escalade. Avec Peggy Fuchs, qui est la directrice de La Chaume nous avons fait des mandalas, ainsi qu'avec Mathieu Philippe. Nous avons fait des gâteaux avec une recette, c'était avec Olivier Roche. On a assisté un soir à un spectacle qui parlait de La saint Nicolas. Kathia Coux Bellemin Compte a fait la voix de Rosette Barbier. Les cuisinières étaient Yolande Schaffhauser et Rosette Barbier. Elles nous ont cuisiné tous les jours de bons petits plats.

Lucas. U et Enzo . B

La randonnée en raquettes

Oliver nous a montré comment mettre les raquettes. Après, on a fait un échauffement en faisant une course de relais. On a fait un petit tour pour essayer. A midi, on a mangé un pique-nique dans la salle à manger. Il y avait un sandwich au thon, des chips, du fromage et des bananes. L'après-midi, on a fait une grande balade de 2h. On s'est mis à la queue leu leu comme un grand serpent et on a grimpé la montagne. En cours de route, on a croisé les CMI-CM2 et ils ont lancé des boules de neige sur nous : on a fait pareil ! On a fait une récré à La Grande Clairière. On est redescendus et on a mangé le goûter à La Roche au Pin. On est retourné à La Chaume.

Quentin Ilan



Petits gâteaux et manalas

Mardi matin, Olivier, l'animateur nous a donné des cours de pâtisserie. Nous avons fait des manalas aux noix et aux raisins secs. Nous avons fait trois groupes dans le but de faire trois sortes de bredelas. Pour former des manalas, on a reçu des boules de pâte caoutchouteuse. On a formé des bonhommes avec différentes étapes. Il y avait des bonhommes rigolos. Nous avons emballé les petits gâteaux pour les manger à la maison.

Martin et Mathis.S



Bricolage de Noël

À l'atelier bricolage de Noël, nous avons assemblé le traîneau du Père Noël : il était en bois. On devait poncer les bords. Quand les encoches étaient trop petites, Olivier les agrandissait avec une scie à chantourner et à la fin on l'a peint. C'était chouette !

Coraline



LA VIE DE NOS ÉCOLES

Traces et indices

Avec Olivier, nous sommes partis à pied et nous avons cherché des indices de présence d'animaux sauvages. Nous avons trouvé des empreintes : de chevreuil, de lièvre, de sanglier et de martre dans la neige. Nous avons trouvé des cônes grignotés : c'étaient des mulots ou des campagnols (souris). Il y avait des cônes éclatés : c'étaient les pics épeiches qui plantent les cônes dans les poteaux pour mieux taper dedans : cela s'appelle la forge du pic épeiche. Il y avait aussi des cônes épluchés : c'étaient des écureuils qui étaient passés par là. Nous avons adoré.

Manon, Naomi et Mathieu



Plan simplifié

Nous avons un plan de La Chaume et de ses alentours. Nous devons nous repérer et rechercher des balises. Il en avait des plus dures à trouver que d'autres. Nous étions en groupes de 2 ou 3. Nous allions chez Claude, la maman d'Elliot pour qu'elle vérifie si c'était juste. Tout le monde a participé.

Mathis



Escalade

En escalade on a fait des traversées horizontales pour l'échauffement. Après, nous avons grimpé. Le moniteur qui nous a appris s'appelle Patrice. On a escaladé les murs grâce à des prises et des cordes. Il y avait des murs plus ou moins faciles. Un enfant montait et l'autre l'assurait. La classe était coupée en 2 : un groupe en escalade et l'autre en plan simplifié. Tout le monde a aimé sauf un.

Titouan et Nathan



La veillée Casino

Lundi soir, dans la salle à manger, il y avait 5 jeux de casino :
La roulette
Le 421 - un jackpot - un jeu de bille - un jeu de cartes
Chacun a reçu des billets de 50 Félix et des billets de 100 Félix. On a joué et misé notre argent. Des fois on a perdu et d'autres fois, on a gagné. Ceux qui étaient ruinés allaient à la banque chez la maîtresse des CMI-CM2 : il fallait répondre à des questions pour gagner des sous. C'était super !!

Sarah et Victoire

Ornithologie

Nous étions dans la salle d'activités avec Olivier. Nous avons reçu une planche et une petite fiche pour dessiner les oiseaux. Après, nous sommes allés dans l'affût des oiseaux pour les regarder. L'affût des oiseaux est une cabane en bois percée de petits trous pour voir sans être vu. Nous n'avons pas eu de chance car les oiseaux ne sont pas venus : ce n'était pas l'heure de manger. Nous sommes retournés dans la salle, nous avons dessiné l'oiseau que nous avions choisi et fait sa carte d'identité. Le lendemain, nous avons enfin vu des oiseaux : c'étaient des mésanges charbonnières, bleues et nonnettes.

Arthur et Lucas



La veillée de La Saint-Nicolas (mardi soir)

Pour entrer dans la salle à manger, nous n'avons pas pris la porte de d'habitude. Quand on est rentrés, il y avait plein de décorations et de bougies : c'était beau ! Les lumières étaient éteintes. Saint-Nicolas est venu avec le Père Fouettard. On a chanté et le Saint-Nicolas nous a offert un pain d'épice. Le Père Fouettard est parti parce qu'il n'y avait que des enfants sages !!! On a mangé nos mandales, des mandarines, du chocolat chaud et des papillotes.

Sarah et Victoire



Parcours photo

Lundi à 16 h, nous avons fait un parcours photo. Nous avons eu des photos de la Chaume et de ses environs. Il fallait trouver les animaux qui étaient dessinés sur des pancartes bleues. Les animaux qui étaient dessinés sur des pancartes bleues. Nous avons eu une fiche avec des animaux dessinés (souris, chat...). Puis, quand on avait trouvé, on devait aller montrer à Olivier. Si c'était juste, on recevait une autre photo, sinon on avait un indice pour trouver l'atelier photo. C'était un succès car tout le monde a réussi. Par moments, c'était un petit peu dur avec certaines photos, mais on s'est bien amusés.

Eolia et Juliette



AUTRE MOMENT FORT AU MOIS DE JUIN :



la fête de l'école, organisée un vendredi soir. Le spectacle a été suivi d'un temps plus festif où les enfants ont pu profiter des jeux mis en place. Enfants, parents, grands parents, amis ont pu se désaltérer et se restaurer. Cette manifestation a eu un franc succès et sera reconduite pour cette année scolaire. Vous pouvez d'ores et déjà vous réserver la date du 19 juin 2015.

CONCERNANT LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014 :



un changement dans l'organisation des écoles a été effectué. C'est non sans amertume que parents, enseignants, et élus ont dû accepter la fermeture de la deuxième classe maternelle et la création d'une classe de «grande section/CP», nouvelle organisation pédagogique impliquant des aménagements indispensables (installation du TBI, changement des rideaux, déménagement du mobilier et matériel pédagogique du CP). C'est grâce à la réactivité des communes et du SIKW et nous les en remercions que nous avons pu installer cette classe dans le bâtiment de l'école maternelle, mieux adapté aux besoins particuliers de ces deux niveaux. L'épanouissement et le respect de chaque enfant étaient nos priorités et nous constatons d'ores et déjà les effets positifs sur les apprentissages et la vie de groupe. A noter aussi, la réorganisation des transports avec la mise en place d'un arrêt supplémentaire (arrêt verte voie) apprécié tant par les parents et les enfants.



NOS PROJETS DANS LES CLASSES :

PETITE SECTION ET MOYENNE SECTION :



UN PEU DE CUISINE DANS NOTRE CLASSE :

nous avons travaillé sur le thème de l'automne et des pommes. Nous en avons ramassées, observées et goûtées. Nous avons aussi fait une compote de pommes et des gâteaux aux pommes que nous avons partagés avec les copains de l'autre classe pendant la semaine du goût.



GRANDE SECTION ET CP :

LA SEMAINE DU GOÛT

Avant les vacances, pendant la semaine du goût, nous avons pris le goûter ensemble chaque jour.

Lundi, nous avons dégusté des carottes bien étranges : oranges, blanches, jaunes et même noires. C'était très bizarre. Un peu surpris au début, nous avons finalement bien aimé ces légumes colorés. En fait, ils ont tous le goût de la carotte, seule la couleur change.

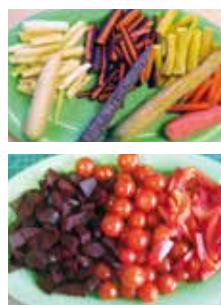
Mardi, nous avons mangé une délicieuse soupe de légumes. Devinez qui l'a cuisinée ? Et oui, c'est nous, les élèves de la classe des grands-CP. Nous l'avons préparée lundi après-midi avec plein de légumes : pommes de terres, carottes, courgettes, potimarron, aubergines, champignons, brocolis, navets, ail, oignon...

Mercredi matin, nous avons goûté des légumes rouges : poivrons, tomates et betteraves rouges. Certains d'entre nous ne connaissaient pas du tout ce dernier légume mais tout le monde l'a apprécié.

Jeudi, nous avons fait des smoothies : les GS CP ont préparé un mélange lait-avocat et les petites et moyennes sections ont réalisé une préparation avec des kiwis et des bananes. Nous avons utilisé un blender pour faire tout cela.

C'était drôlement bon !

Et pour finir la semaine, vendredi, la classe des petits-moyens a préparé des gâteaux aux pommes. Nous les avons dégustés dans la cour sous un magnifique soleil ! Ils étaient excellents !



CM1 ET CM2

LES CM1/CM2 EMBARQUENT POUR UNE ANNÉE SCOLAIRE SUR LE THÈME DU CENTENAIRE

Ils ont commencé par une sortie à Sentheim à bord du Petit Train du Souvenir.

Puis un historien est venu répondre à leurs questions concernant en particulier la guerre à Kirchberg/wegscheid/ sickert. Pour la suite, ils rencontreront un illustrateur, participeront à la cérémonie du 11 novembre... et d'autres événements/animations sont à prévoir...

Laurence BINDLER



MÉDAILLE, NOUVELLES RECRUES, DERNIER HOMMAGE & 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CORPS



En cette fin d'année toute proche, il est de tradition de vous faire part des activités non opérationnelles du Corps des Sapeurs-Pompiers de Kirchberg.

Fin 2013, l'un de nos camarades Sapeurs-Pompiers, a subi un grave accident professionnel, il suit depuis une longue rééducation. Nous souhaitons à Didier, un prompt rétablissement, et espérons le compter très prochainement dans nos troupes.

Le 7 Mai, s'est déroulée, devant le Monument aux Morts, la Commémoration de la Fin de la Seconde Guerre Mondiale.

L'occasion de mettre à l'honneur le Caporal Yves Patty, décoré, par Madame Le Maire, de la Médaille d'Or pour 30 années de service, au sein du Corps des Sapeurs-Pompiers de Kirchberg. Yves PATTY signe son engagement le 29 août 1983, il est décoré en 2004 de la Médaille d'Argent pour 20 ans de service, de Vermeil pour 25 années en 2008, et nommé Caporal le 20 novembre 2012.

J'en profite pour le remercier de ses années de dévouement et l'encourage à poursuivre son engagement.

Au cours de l'année 2014, l'effectif du Corps de Première Intervention de Kirchberg s'est agrandi.

Nous comptons depuis début d'année, Marie et Julie

FLUHR dans les rangs des actifs, suite à leur réussite à l'examen de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Au début de l'été, 3 nouvelles recrues sont venues renforcer notre équipe de secours.

Sophie FOUCHÉYRAND, Cédric FOUCHÉYRAND et Marc FEUVRIER se sont engagés dans le Corps, pour porter secours aux personnes et aux biens de notre commune. Je les encourage pour leurs formations et les félicite pour leurs engagements.

Je profite de l'occasion pour lancer un appel aux personnes souhaitant, comme eux, s'engager et se former à porter secours. Je suis disponible pour tout renseignement.

Le 19 Septembre, le Corps a eu la douleur de perdre le Lieutenant Honoraire Gérard EHRET, 2nd Chef de Corps de l'Histoire de notre unité.

Gérard EHRET intègre le Corps des Sapeurs-Pompiers de Kirchberg le 10 décembre 1958 à l'âge de 24 ans, nommé Sergent en 1962, Adjudant et Adjoint au Chef de Corps Roger MAITRE en 1968.

Le 4 Janvier 1984, Gérard est nommé Sous-Lieutenant et Chef de Corps et ce jusqu'au 5 Décembre 1992, date à laquelle la maladie l'a obligé à raccrocher sa tenue d'actif après 34 années au service de la population. Il cessera son activité en devenant Lieutenant Honoraire, décoré des Médailles d'Argent, de Vermeil et d'Or pour respectivement 20, 25 et 30 années de service. Gérard laisse un grand vide

au sein du Corps, nous garderons de lui, le souvenir d'un Chef volontaire et dévoué à la cause des Sapeurs-Pompiers.

1954-2014 : un anniversaire

Créé en Janvier 1954, le Corps des Sapeurs Pompiers de Kirchberg a fêté cette année, son 60^{ème} anniversaire. Depuis sa création, le Corps a compté 4 Chefs : le Capitaine Roger MAITRE de 1954 à 1984, le Sous-Lieutenant Gérard EHRET de 1984 à 1992, l'Adjudant-Chef Eric TROMMENSCHLAGER de 1993 à 2010, puis l'Adjudant Michel BEHRA depuis 2010. Le Sergent-Chef Honoraire Jean GASSER, membre fondateur du Corps, fait toujours partie de notre Amicale.

Le 15 Novembre, a été l'occasion pour les Pompiers d'ouvrir les Portes de la Caserne aux villageois. Nombreux d'entre vous, ont découvert nos installations, véhicules et matériels. Lors de démonstrations, nous vous avons initié à l'usage d'un défibrillateur, ainsi qu'à l'extinction de feux domestiques. Vous avez pu profiter de cette journée, pour faire contrôler gracieusement par un professionnel, vos extincteurs.

J'en profite pour remercier la Municipalité, les Habitants qui nous soutiennent, et j'adresse à toutes et tous mes Meilleurs Vœux pour l'année 2015 à venir.

*Adjudant Michel BEHRA
Chef du Corps de Première Intervention*



Yves PATTY



Sophie et Cédric
FOUCHEYRAND



MARC
FEUVRIER

HISTORIQUE SAPEURS POMPIERS

Le corps des sapeurs-pompiers volontaires de Kirchberg composé à l'origine de 10 personnes a été créé le 30 Janvier 1954 par Maitre Roger (qui est resté chef de Corps jusqu'au 4 janvier 1984) sous la mandature de SCHAFFHAUSER Fernand. Sans local et sans matériel, on les appelait alors les pompiers sauvages. De cette époque, il ne reste qu'un seul membre fonda-

teur, le Sergent-Chef Honoraire Jean GASSER. Dans les années 1960 -1970, la caserne se résumait à un cabanon de bois devant le presbytère. Enfin depuis 1975, le corps dispose d'une caserne. Ont succédé comme chef de corps à Maitre Roger

- le Sous-Lieutenant EHRET Gérard du 4 janvier 1984 au 5 décembre 1992 (il nous a malheureusement quittés cette année).

CORPS DES SAPEURS POMPIERS DE KIRCHBERG

• L'adjudant-chef Éric Trommenschlager de janvier 1993 au 31 décembre 2009

• et depuis le 1^{er} janvier 2010, c'est le Sergent-Chef Michel BEHRA (ici présent) qui en assure la direction.

Depuis l'achat de la moto pompe en automne 1976, le corps s'est doté de différents véhicules et possède actuellement en plus un véhicule Tout Usage et un véhicule de première Intervention permettant au Corps des pompiers d'avoir un porteur d'eau.

A l'heure actuelle, le corps est composé de 18 pompiers volontaires (dont 4 femmes).

L'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de Kirchberg créée en même temps que le corps a toujours été très active et participe grandement à la vie du village en organisant bon nombre de manifestations (39 marches populaires, marché aux puces, fêtes des rues, fête montagnarde pour ne citer que les principales);

Elle a ainsi financé divers achats de matériel, l'agran-



dissement de la salle de réunion et des garages et c'est elle qui entretient les locaux.

Antoine BOCKSTAHL en a assuré la présidence pendant 26 ans et depuis 1998, c'est Jean Louis GASSER.

CONSEIL DE FABRIQUE

LES ADIEUX DU CURÉ-DOYEN VINCENT FRECHIN.

Après 12 années de présence au sein de la communauté de paroisses de la Haute Doller, Monsieur le Curé-Doyen est appelé à une nouvelle mission dans la communauté de paroisses "Au cœur du Sundgau".

Il a célébré une dernière messe d'action de grâce en l'Eglise de Dolleren avec tous les fidèles venus de toute la vallée.

A l'issue de l'office, plusieurs personnes ont rendu un vibrant hommage à Vincent FRECHIN.

Le 4 octobre 2014 il a célébré la messe d'Accueil à Hirsingue et nous lui avons souhaité bonne route.

Notre nouveau Curé.

Le 20 septembre 2014, l'Eglise était remplie pour accueillir notre nouveau Curé, l'Abbé Frédéric FLOTA. L'ensemble de la communauté de paroisses de la Haute Doller lui souhaite une cordiale bienvenue et beaucoup de réussite pastorale dans l'annonce de l'Evangile.

• Droit de la fabrique	1 706,00 €
• Produits financiers	1 043,00 €
• Recettes exceptionnelles	130,00 €

Charges

• Articles de culte (hosties, vin, cierges)	121,56 €
• Combustibles	5 045,00 €
• Eau, gaz EDF	622,36 €
• Petit matériel	160,00 €
• Articles de stands (lumignons)	602,00 €
• Entretien et réparations	1 087,64 €
• Primes d'assurances	237,30 €
• Documentation	115,00 €
• Honoraires	155,00 €
• Cotisations, dons et subventions	783,86 €
• Charges de personnel	464,96 €
• Contributions versées	114,83 €

La recette de la quête particulière pour le chauffage en 2014 s'élève à 1 530€

BILAN FINANCIER 2013

Produits

• Quêtes ordinaires	2 080,61 €
• Troncs et dons	1 868,90 €

*A l'aube de cette nouvelle année,
nous vous adressons nos meilleurs vœux
de santé et de paix.*

Robert FLUHR

Au fil du temps

DU ZÄCKENBERG AUX BUISSONNETS

A l'époque, dans le bulletin municipal n°7, j'avais écrit l'histoire de la ferme du Zäckenberg et ses différentes mutations.

Les années passent, de nouvelles méthodes de renseignements m'ont incité à reprendre cet épisode très intéressant, de ce bel endroit, puis la suite aux Buissonnets à Bourbach-le-Haut.

Le Zäckenberg est une ancienne Ferme, aujourd'hui en ruine et envahie par la végétation, située dans le vallon qui mène de Kirchberg au Lachtelweiher au dessus du Lieu-dit Kohlgrube. Le chemin principal vers le Lochberg passait devant la Ferme.

Dans les années 30, la ferme est transformée en colonie de vacances, sous la conduite du Chanoine MULLER d'Altkirch et de Théo BACHMANN, futur Maire de Saint-Louis de 1971 à 1987.



Le terrain sera aménagé par des séminaristes et une tente-dortoir sera montée.

Une famille Suisse de l'Appenzell prit en main l'exploitation et la Ferme pour assurer la livraison de lait au Camp.

Un couple, Rosalie et Joseph BOES venant de HEGENHEIM s'installe au camp pour s'occuper des repas et du ravitaillement.



Se relayant tous les quinze jours, une soixantaine de jeunes débarquèrent à la Gare de Wegscheid, pour monter, à pied, jusqu'au campement.

Un voiturier, Dominique Koenig de Wegscheid, avec son attelage de bœufs, avait pour mission de monter les bagages. Le Dimanche, l'office religieux était célébré sur place. Aussi pour garnir cet autel provisoire, une statue de la Sainte Vierge s'avérait indispensable. Déchargée à la Gare, bien emballée dans une caisse, c'était le jeune Joseph KOENIG, en l'absence du Père malade qui monta ce colis un peu exceptionnel avec le tombereau à 2 roues. Dans la dernière montée assez raide, son attelage ne voulant plus avancer, il fit usage du fouet et évita de justesse de renverser la Madone dans le fossé.

Les gens de Kirchberg n'allaient jamais à la messe au Zäckenberg et avaient très peu de contact avec la colonie. Aussi le narrateur de cette aventure avait tout simplement confondu la statue de la Vierge avec celle de Sainte Thérèse.

En 1935, le Chanoine Muller achète la ferme de la Buttig à Bourbach-le-haut à la veuve Xavier WEBER. La ferme sera rebaptisée « la Maison du repos du Rossberg » et à partir de 1936, le Zäckenberg est délaissé au profit de la nouvelle acquisition.

Lors du déménagement de Kirchberg, outre le mobilier et d'autres ustensiles de première nécessité, la Statue de Sainte Thérèse n'est pas oubliée.



Dès 1936, des travaux sont entrepris pour restaurer le bâtiment et une chapelle est installée à l'intérieur où la statue de Sainte Thérèse trouve sa place.

DU ZÄCKENBERG AUX BUISSONNETS

En 1939, d'après les écrits de Sœur Marie-Philipertine, le sort de la maison de vacances va changer. Durant l'hiver 1939/1940, la maison de repos « la Buttig » fut d'abord occupée par les troupes françaises, puis les Allemands s'y installèrent et pillèrent les lieux.

Mais la chapelle située à l'intérieur du logis disparut, Sainte-Thérèse fut expulsée des lieux et couchée dans les mauvaises herbes qui avaient envahi le bâtiment depuis le début de la guerre.

Mais à partir de 1942, une société de Huningue, nouveau propriétaire des lieux, y tenait des séminaires pour son personnel en fin de semaine sous la responsabilité d'Aimé Gissy, futur Maire de Saint Louis. C'est à partir de 1942 que la décision fut prise d'installer Sainte Thérèse sur son rocher.

C'était également un voiturier avec des bœufs, Bruno Schuffenecker de Bourbach qui avait ramené la statue au-dessus du rocher et l'avait scellée dans le roc. Depuis 70 ans maintenant, Sainte Thérèse veille sur les Buissonnets et sur le Vallon de Bourbach.

Dès l'origine de la mise en place en 1942, la statue était déjà abîmée. Des travaux de restauration, décapage et peinture étaient nécessaires.



En juin 2012, cette remise en état était décidée. C'est avec beaucoup de courage et d'heures passées sur le rocher que le bénévole Serge LERCH mènera à bien cette restauration.

Le Chanoine MULLER est mort pendant la guerre et la bâtisse échouera à son frère Pierre MULLER, industriel à REININGUE, qui en fit don à l'école Jeanne d'Arc de MULHOUSE.

A partir de ce moment, la colonie prend le nom des "Buissonnets" - nom de la maison d'enfance de Sainte Thérèse de LISIEUX.



La Colonie de vacances sera ravagée par un incendie le 29 avril 1974.

C'est en contrebas de la colonie que la Ferme-Auberge sera ensuite reconstruite à partir de 1980.



Pour clôturer mon histoire, Amis marcheurs de Kirchberg, un détour aux Buissonnets s'impose, montez sur le versant du Rolhensbrand pour contempler la statue de Sainte-Thérèse...

RETOUR EN ARRIÈRE

« Printemps 1942...

Je me retrouve chez mes parents à Wegscheid pour 2 jours avant de regagner mon lieu de travail en Forêt Noire.

Des copains de la Classe 22 Henri, André, Aloïse et Marikala, la sœur et autres, il fût décidé de faire un tour au Lac du Lachtelweiher.

Joyeusement, notre petit groupe s'engage sur le chemin du Zäckenberg.

Brusquement, après la ferme du Zäckenberg, un douanier Allemand "Grenzschutz" saute d'un buisson et se dresse sur notre passage, fusil en main.

- Halte ! Vous êtes en zone frontalière ! Interdit de passer sans autorisation spéciale de la Mairie !

Oui, nous le savions que nous étions en infraction !

Après bien des palabres, nous lui signifions que nous profitons d'un court séjour au village, et qu'un tour au Lac était notre seul objectif. Si déjà on voulait passer la frontière, ce n'était point ce chemin que l'on aurait pris !

Finalemnt, après concertation avec son collègue resté en arrière en embuscade, la route était libre jusqu'au Lac.... »

Pierre ACKERMANN



KOEHLER BOSSHARDT FÊTE SES 90 ANS



Cette société, isolée au pied des Vosges, est une véritable institution dans le petit village de Kirchberg. Elle a été fondée en 1924 par deux suisses de Bâle MM Koehler et Bosshardt, pour exploiter une fonderie de métaux.

L'entreprise KB a été reprise en 2007 par MM André Rinner et Thierry Nivill ainsi que par deux actionnaires externes. En 2008, l'ensemble des salariés intègre le capital de la société.

Experte centrée sur la conception, la fabrication, l'assemblage d'appareils chaudronnés répondant aux exigences de haute technicité des industries chimiques, pharmaceutiques, agro-alimentaires, cosmétiques, énergétiques...

L'activité de Koehler-Bosshardt s'est diversifiée ces dernières années dans la conception et la réalisation de salles à environnement contrôlé, la réalisation et l'installation complète d'unités de process, ainsi que la vente de biens d'équipements.

Confrontés à la faiblesse du marché français, la société et ses dirigeants ont développé le marché de l'export vers l'Allemagne et la Suisse.

Nos objectifs affichés sont :

- Améliorer la compétitivité, la productivité afin de répondre aux nouvelles exigences qualités et techniques demandées par nos clients européens ;
- Répondre aux nouvelles normes européennes en matière d'équipements de process ;
- Intégrer de nouvelles technologies adaptées aux besoins de nos clients et développer l'entreprise à l'export.

Une autre priorité est l'amélioration de la sécurité du personnel par une modernisation de notre outil de travail. Pour pérenniser l'entreprise, notre objectif est de former des jeunes et de créer des emplois sur le long terme.



1, rue du Moulin F- 68290 Kirchberg

Tél : 00 33 3 89 82 01 67

Mail. : contact@koehler.bosshardt.fr

www.koehler-bosshardt.fr

Fleurissement

MAISON AVEC FAÇADE

M. et Mme FLUHR Robert
M. et Mme BEHRA Jean-Paul
M. et Mme KLEIN Jean-Paul
M. BINDLER Vincent
M. et Mme GASSER Jean-Louis
Mme GINOT Martine
M. et Mme GASSER André
M. et Mme GULLY Pierre
M. et Mme LINDECKER Gérard
M. et Mme ROOS Jean-Paul
M. et Mme KLINGLER Maurice
M. et Mme BEHRA Dominique
M. et Mme LINDECKER Patrice
M. et Mme TROMMENSCHLAGER Eric
M. et Mme TROMMENSCHLAGER Robert
M. et Mme GASSER Jean
M. et Mme WEISS Charles
Mme COUSY Alice
M. et Mme WALTER Richard
M. et Mme LINDECKER Raymond

MAISON AVEC JARDIN

M. et Mme BINDLER Robert
M. et Mme KAMMERER Thiébaud
M. et Mme GALLI Christian
M. et Mme LINDECKER André
M. FLUHR Daniel et Mme TEIXIERA Marie
M. et Mme FESSLER Roger
M. et Mme BRUMPTER Paul
Mme ROOS Anita et M. WOLFF Christophe
Mme MORITZ Paulette
Mme EHRET Marie-Louise
M. et Mme HOLSTEIN Jean-Pierre
M. et Mme STEINER Maurice
M. et Mme HAFFNER Charles
M. et Mme KLINGLER Roland
M. et Mme WEISS Daniel
M. et Mme GASSER Rémy
Mme EHRET Louise
M. et Mme KIPPELEN François
Mme RINGENBACH Josiane
M. et Mme BAUMLIN René
Mme SCHOPPERLE Anne-Marie





KIRCHBERG, DANS SON ÉCRIN DE VERDURE, EST MAGNIFIQUEMENT FLEURI !

En franchissant les ponts de Langenfeld et Wegscheid, notre attention se porte sur les balconnières qui sont au rendez-vous et qui donnent le ton par leurs magnifiques couleurs : le géranium est roi ! Les efforts d'embellissement de la municipalité sont largement amplifiés par les efforts de ses habitants et nous ne pouvons que nous en réjouir pour notre plus grand plaisir et celui de nos visiteurs !

Le jury de la commission du fleurissement a été unanime à saluer la beauté du cadre lors de son passage dans les rues du village le 8 août, sous un soleil radieux.

Soyons fiers du résultat et cette distinction « Une fleur » est largement méritée !

Rendez-vous l'année prochaine !

Michel Boutant



Au cœur du village

PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

RÉALISATION AMENAGEMENT DE LA RUE DU EICHBOURG



Changement des vannes d'alimentation en eau. Suite à des fuites importantes constatées sur ce tronçon, il était impératif de changer le plus rapidement possible ce matériel défectueux. Ce chantier a été confié après négociations à l'entreprise BOHLER Cie de Masevaux.

Une vanne d'arrêt tri-directionnelle a été placée sur le réseau principal qui nous permettra à l'avenir de mieux sectoriser nos coupures d'alimentation pour gêner le moins possible les riverains.

De ce fait, certaines vannes devenues inutiles en amont et en aval de la piste cyclable, ont été supprimées rendant le réseau d'eau plus fiable.

Deux autres vannes alimentant le haut de la rue ont été changées aussi suite à la vétusté et aux fuites de ces dernières.

Le réseau d'eau étant remis à neuf, nous avons mandaté après négociations, l'entreprise ROYER de Moosch pour l'aménagement de la voie dans cette rue. Les travaux sont en cours et prendront fin la première semaine de Décembre.



PRÉVISION

Un dossier important est à l'étude depuis notre élection : Les travaux de mise en conformité prescrit dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de la prise d'eau du ruisseau « LACHTELWEIRBAECHLE », qui alimente notre beau village en eau potable. Après consultation des différents services (Conseil Général, ARS, AEREM) il nous a été proposé une assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce dossier.

La société IRH a été désignée pour cette assistance et depuis, nous travaillons ensemble pour trouver une solution la plus efficace et la plus durable possible, concernant le filtrage et la minéralisation de notre eau pour le bien être de la population.

DOSSIER A SUIVRE ...

Serge DURIEUX

Avant



Pose de la vanne tri-directionnelle



LE POINT SUR LE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI).

Il est bon de rappeler ce qu'est le PPRI, pour que chacun puisse comprendre les enjeux de cette disposition visant à éviter qu'à l'avenir il soit encore possible d'autoriser des constructions d'immeubles consacrés au logement ou à une activité professionnelle ainsi que des aménagements dans des zones qui risquent d'être inondables.

Le PPRI fait partie d'un ensemble de dispositions (Plan de Prévention des Risques) qui ont été mises en place pour prévenir l'ensemble des risques auxquels peuvent être exposés les français, tels que les incendies, les risques industriels, et maintenant les inondations.

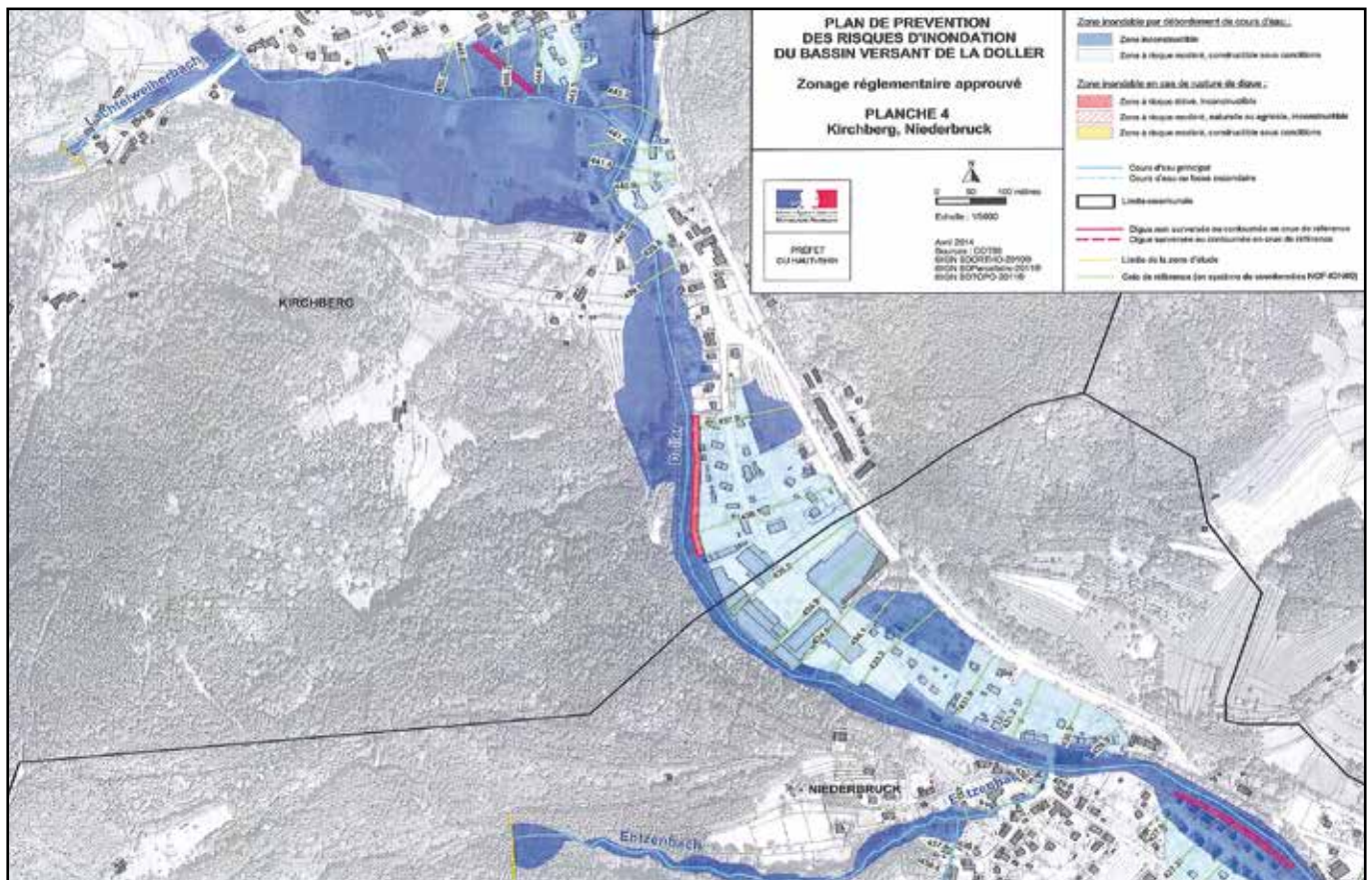
Ces plans de prévention des risques, font force de loi, et en ce qui concerne le PPRI du bassin de la Doller il fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 30 avril 2014.

Nous sommes concernés par cette disposition à cause des inondations qui ont causées des dommages aux biens et aux personnes dans notre vallée, du fait des crues de la Doller et de ses affluents. Les plus

importantes datent de 1947, 1983, 1986, 1990, 1995, 2004, 2011.

Pour établir ce plan, suite à l'arrêté de prescription pris par le préfet, une équipe d'enquêteurs a été mise en place, les archives ont été consultées (photos, articles de presse, déclarations de sinistre,...) et le témoignage des habitants de la vallée sur les crues ont été recueillis.

Une fois ces informations rassemblées, des calculs ont été effectués par les services départementaux, afin d'établir une simulation d'une crue centennale, afin de définir les zones à risques. La mise en évidence de ces zones devra permettre de mieux délivrer les autorisations de construire ou d'aménager et d'informer les habitants de ces secteurs de la gravité des risques auxquels ils peuvent être exposés, tout en proposant des solutions pour diminuer le danger. L'enquête n'ayant rassemblé que peu d'éléments chiffrés sur la crue de 1947, c'est celle de 1990 qui a été retenue comme crue centennale, et de base pour les calculs.



Cette crue avait fait beaucoup de dégâts et entraînée la réalisation de travaux dans l'urgence, qui n'ont pas toujours fait leurs preuves lors des crues suivantes.

Des plans mettant en évidence des zones de couleur différentes selon le risque ont été établis. Les endroits recouverts de bleu foncé et de bleu clair sont les plus exposés, alors que les zones en blanc ne présentent aucun risque. Lors de la vente ou la location d'un bien, c'est le propriétaire ou le bailleur qui doit informer l'acquéreur ou le locataire de la zone dans laquelle il se trouve, sous peine de poursuites en cas de manquement.

Le premier plan établi en 2013 a suscité de nombreuses remarques de la part des élus et des riverains, qui ont eu la possibilité de faire entendre leurs critiques lors d'une permanence de l'un des enquêteur au mois de janvier 2014, et de consigner leurs remarques dans un livre disponible en mairie. Passé le délai, les services concernés se sont à nouveau penchés sur le projet, et certaines modifications ont été apportées, en tenant compte des informations recueillies.

Après étude des nouveaux documents par la commission de l'eau et du conseil municipal, il a été décidé

d'informer les habitants de ces nouvelles dispositions, lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 18 juillet 2014. Cette rencontre a été l'occasion d'expliquer l'ensemble de la problématique depuis le départ, de mettre en avant les textes et dispositions légales, et de répondre aux questions posées par les personnes présentes, au cas par cas. Une dernière possibilité d'apporter des observations à ces dispositions nous était offerte par la préfecture, dans la mesure où elles étaient transmises avant le 21 septembre. Des courriers allant dans ce sens ont été adressés à la mairie qui les a transmis à la préfecture.

Des projets de travaux établis par les différents services concernés par le PPRI, nous ont été exposés lors d'une réunion début septembre, mais de nombreux points restent à préciser sur le plan de la faisabilité, sur le plan technique, ainsi qu'au niveau du... financement.

Nous vous rappelons que les plans et le décret peuvent être consultés en mairie sur rendez-vous.

La commission en charge de l'eau et le conseil municipal suivent ce dossier de près.

Jean-Denis HASSENBOEHLER

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU SPRICKELSBERG

Une association syndicale de propriétaires forestiers est en voie de constitution afin de créer et améliorer la desserte forestière du massif du Sprickelsberg sur les bords des communes de Kirchberg et Dolleren, entre la route du Lachtelweiher et le remonte pente du Schlumpf.

Elle a pour but de réaliser des travaux de construction, amélioration et entretien des chemins forestiers afin de faciliter l'exploitation forestière des parcelles incluses dans le périmètre de la future association.

Cette opération est la neuvième dans notre vallée qui jusqu'à présent souffrait d'un manque de chemins forestiers pour pouvoir sortir les bois dans de meilleures

conditions économiques et écologiques, tout en évitant si possible les coupes rases et d'assurer une gestion durable.

Vu l'importance des enjeux : cette opération étant subventionnée à 70% par la Région et l'Europe, les propriétaires forestiers ont tout intérêt à saisir cette aide exceptionnelle.

Les propriétaires concernés sont informés par courrier de la sous-préfecture et invités à voter sur ce projet. Ils peuvent se renseigner au préalable auprès du commissaire enquêteur qui est à leur disposition dans les mairies de Kirchberg et Dolleren.

Association forestière de la Doller

Divers et infos

MATINÉES CITOYENNES

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 19 Juin, les élus ont décidé d'organiser une matinée citoyenne. Ce n'est pas seulement dans l'air du temps, mais c'est une belle action collective et de solidarité. A la manière des diverses associations qui entretiennent leurs propres territoires, nous avons choisi de réaliser des travaux d'envergure autour de la mairie, afin de lui redonner toute sa splendeur.

C'est ainsi que le samedi 5 Juillet à 9h00, le maire, ses adjoints, quelques conseillers municipaux et des bénévoles se sont retrouvés autour du bâtiment communal. Armés de tronçonneuses, débroussailluses, sécateurs, poches, râpeaux, ils ont vaillamment attaqué le chantier. Réalisés dans une excellente ambiance d'efficacité, ces travaux ont permis de mettre encore plus en valeur ce magnifique bâtiment.

Ravis du résultat remarquable obtenu en peu de temps, les élus ont souhaité poursuivre leur action par une 2ème matinée le samedi 4 Octobre. Ils se sont concentrés sur le mur d'enceinte du cimetière et sur les murets environnants qui étaient envahis par les ronces, le lierre, des arbustes...

L'année prochaine, nous poursuivrons ces matinées en souhaitant y associer la population. Tous ceux qui veulent se joindre à nous seront les bienvenus ! Ensemble et plus nombreux, nous pourrons finaliser plus de projets et admirer ainsi, les uns et les autres, notre cadre de vie avec un nouveau regard !

Michel BOUTANT



FÊTE DU VILLAGE 2015



En 2015, le conseil municipal de KIRCHBERG organisera sa première fête du village !

A cette occasion, venez découvrir les différentes activités proposées : animations musicales, restauration, parcours « pompiers », pêche à la truite, course de brouettes, et beaucoup de surprises vous attendent ! Cette manifestation trouvera sa place au centre du village (parking face école primaire - place du village et parking bas de la mairie) et se déroulera le 28 juin 2015 toute la journée.

L'ensemble des conseillers municipaux vous attendent, petits et grands, pour de bons moments de joie et de bonne humeur, avec, nous l'espérons, un soleil radieux !!!

SURCHARGE DE TRAVAIL, BESOIN D'AIDE ? PENSEZ À AGIR !

A GIR est une association à but non lucratif, certifiée Qualité depuis 2006 et conventionnée par l'Etat pour accueillir, proposer du travail et accompagner des demandeurs d'emploi.

Depuis plus de 25 ans, l'association propose ainsi aux particuliers, collectivités, associations ou entreprises, la mise à disposition de personnel adapté à leurs besoins, pour des travaux ponctuels ou réguliers tels que :

- **Travaux ménagers** : ménage courant, nettoyage de fond, lavage des vitres...
- **Repassage** : à votre domicile ou en amenant la panier de linge aux permanences de l'association
- **Aide aux courses** avec votre véhicule
- **Garde d'enfants de plus de 3 ans** à votre domicile
- **Entretien du jardin et du potager** : tonte, débroussaillage, taille de haies, arrosage des fleurs et du potager, bêchage, ramassage des feuilles mortes ...
- **Manutention** : rangement du bois de chauffage, rangement de caves ou de greniers
- **Aide au déménagement**
- **Petit bricolage** : montage/démontage de meubles, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie, ...
- **Déneigement.**



AGIR est l'employeur et se charge de toutes les formalités administratives.

Pour les travaux de services à la personne, les particuliers bénéficient d'une réduction fiscale de 50 % des sommes versées.

L'association dispose d'une antenne sur les secteurs de Thann, Cernay et Masevaux.

Sur les trois sites, une « référente d'antenne » prendra en charge votre demande et y répondra rapidement.

AGIR
VERS L'EMPLOI

Pour tout renseignement :

Secteur de Thann : 03 89 37 99 61 (siège social)

Secteur de Cernay : 03 89 83 25 40

Secteur de Masevaux : 03 89 38 86 81

Site internet : www.agir-thann.fr



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS



www.defense.gouv.fr/jdc

MISSION LOCALE THUR DOLLER



La Mission Locale Thur Doller est un espace d'intervention pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans déscolarisés, situé au 27 Avenue Robert Schuman à Thann. Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45. Des permanences sont également assurées à

Masevaux, Saint-Amarin et Cernay. L'équipe de la Mission Locale vous aidera à trouver une voie, que ce soit en termes de projet professionnel, de formation ou d'emploi. Pour plus de renseignement, visitez le site internet : www.mlthurdoller.fr ou téléphoner au 03.89.37.56.09.

UN BOUCHON, UN SOURIRE

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



Le recyclage du plastique permet de limiter la consommation de pétrole. Le plastique recyclé est utilisé pour réaliser d'autres objets en plastique, ce qui est bien plus écologique que de polluer la nature, car il ne se dégrade pas. Les bouchons en liège se recyclent aussi pour commencer une nouvelle vie comme : revêtements de sols, articles de décoration, pièces pour l'industrie aéronautique et auto ou encore comme énergie électrique.

ORGANISER UNE SOLIDARITE ENTRE VALIDES ET INVALIDES :
Grâce à la vente de granulats plastiques issus des

bouchons, plus de 100 € par tonne sont versés aux associations pour soutenir des actions en faveur des personnes handicapées. Ayez le réflexe d'enlever les bouchons avant de jeter vos bouteilles, de les mettre dans un carton ou un sac plastique et de les déposer à mon adresse. Je peux aussi les chercher à votre domicile si vous le souhaitez et dans ce cas, n'hésitez pas à me contacter.

POUR DEPOSER VOS BOUCHONS
Contact sur Kirchberg : Marguerite RICHARD
38 rue Hohbuhl 68290 KIRCHBERG
ww03.89.82.00.93

PRÉVENTION

TÉLÉPHONE, SMARTPHONE : UN RISQUE AU VOLANT

Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident ; écrire un message en conduisant multiplie ce risque par 23 !

Le constat est alarmant : 31 % des conducteurs reconnaissent lire leurs messages au volant et 13 % en rédigent. Cette tendance est encore plus marquée chez les moins de 35 ans : 61 % des conducteurs lisent leurs SMS en conduisant et 32 % en écrivent (sondage exclusif TNS-Sofres - septembre 2013) ! Le smartphone ou le téléphone portable sont aujourd'hui omniprésents dans la vie quotidienne. Au volant leur usage distrait le conducteur, avec pour conséquences immédiates : augmentation du temps de réaction, difficulté à maintenir le véhicule dans sa trajectoire, à s'insérer dans le flux de circulation, à adapter sa vitesse, réduction du champ visuel et

moins conscience de l'environnement. Dans la plupart des pays européens, l'usage du téléphone au volant est interdit. En France, un conducteur utilisant un téléphone portable tenu en main est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros et d'un retrait de 3 points du permis de conduire. L'usage du kit main libre est toléré mais peut être retenu comme circonstance aggravante si, en cas d'accident, son emploi s'avère en être la cause. Faire la route sans être distrait par le téléphone portable, c'est possible ! Il suffit d'activer le mode silencieux pendant toute la durée du trajet, de placer le téléphone dans un endroit du véhicule non accessible en conduisant, de le confier à un passager ou de s'arrêter dans un endroit sécurisé pour prendre connaissance des messages reçus.

Pour en savoir plus : www.securite-routiere.gouv.fr



EQUIPE LOCALE DE MASEVAUX

11, Place des Alliés
Cour du Chapitre
68290 Masevaux
Tél: 03 89 38 04 90 / Port: 06 89 77 22 80

« Être près de ceux qui sont loin de tout »

Ce slogan de CARITAS ALSACE Réseau Secours Catholique prend tout son sens car nous constatons, et cela depuis la création de notre antenne dans la Vallée de la Doller et dans le Vallon du Soultzbach, que la précarité financière, alimentaire, énergétique, l'isolement, la fracture numérique, les difficultés liées à la perte de mobilité et d'emploi se font de plus en plus sentir. Dans notre lieu de rencontre situé au centre de Masevaux les 32 bénévoles en lien avec les travailleurs sociaux du secteur essaient d'être un relais et d'apporter un soutien tant humain, que matériel ou administratif à celles et à ceux qui vivent sur notre secteur dans des conditions précaires et qui ne savent plus vers qui se tourner. En plus de l'écoute et le soutien des personnes, l'accompagnement scolaire, l'organisation de vacances en famille d'accueil, la distribution de paniers solidaires nous avons mis en place et tentons de développer divers ateliers tels que :

Goûters récréatifs destinés aux enfants âgés de 6 à 12 ans :

Les enfants sont invités à participer gratuitement à différents ateliers préparés par nos bénévoles (travail manuel, chant, randonnée pédestre, sortie découverte) sans oublier d'y associer du temps culturel ... Parfois des intervenants viennent animer autrement ce goûter. Ils ont lieu pendant les vacances scolaires. A la suite de l'atelier, un goûter vient clôturer l'après-midi de loisirs.



Atelier de retour à l'emploi destinés à tous les demandeurs d'emploi :

Des ordinateurs, imprimantes et téléphones sont mis à disposition dans nos locaux aux personnes venant à nos permanences. Les bénévoles de Caritas Masevaux, en lien avec Pôle Emploi, peuvent accompagner les personnes le souhaitant sur le site de Pôle Emploi afin de faire toutes les démarches administratives dans le cadre de leur recherche d'emploi tout en évitant le déplacement vers Thann. L'aide fournie par les bénévoles, dans le cadre de leur recherche d'un travail est totalement personnalisée et essaye de répondre aux attentes des personnes rencontrées.



Après-midi conviviaux destinés aux personnes souffrant de solitude :

Le dernier mardi de chaque mois, une équipe de bénévoles reçoit dans nos locaux des personnes qui souhaitent se retrouver autour d'un café pour parler de la vie d'aujourd'hui de ses joies et de ses problèmes, d'écouter un peu de musique, faire des jeux de société, pousser la romance...

PERMANENCES :

Tous les jeudis de 9h à 11h pour l'aide au retour à l'emploi,
Tous les jeudis de 14h à 16h pour les accueils de personnes en difficulté
Tous les derniers mardi du mois pour l'accueil convivial de 14 h 30 à
Sur invitation pour les goûters récréatifs



AFDI 68 : NOUS CULTIVONS LA SOLIDARITÉ DEPUIS 30 ANS



Pharat, un jeune agriculteur cambodgien de la région de Battambang a été accueilli par les jeunes agriculteurs Normands et Alsaciens en septembre 2014.

Le 22 février 2015, Afdi 68 (Agriculteurs Français et Développement International du Haut-Rhin) va fêter ses 30 ans d'existence. En 1985, les agriculteurs du Haut-Rhin sont touchés par la détresse de leurs homologues paysans du Sahel, affectés par une sécheresse sans précédent. Soutenus par les Organisations Professionnelles Agricoles (la Chambre d'Agriculture, l'AVA, le Crédit Agricole Alsace Vosges, la MSA, la FDSEA 68, l'APCO, les Jeunes Agriculteurs), ils créent l'association Afdi pour leur venir en aide.

De l'humanitaire au développement

A ses débuts, Afdi 68 soutenait des organisations paysannes en répondant aux demandes urgentes de ses partenaires. Ce fut le cas de la CAMKO et de ses mauvaises récoltes, (coopérative créée dans les années 90 par des maliens retournant à l'agriculture après avoir travaillé chez Peugeot- Mulhouse), de la coopérative de Loubomo au Congo, dont le centre de formation des jeunes a été ravagé par des crues. Afdi 68 proposait aussi des soutiens ponctuels comme, au début des années 90, où elle finance la publication de fascicules pour l'enseignement agricole au Niger.

En 1995, l'Afdi 68 prend un nouveau cap : moins d'humanitaire, plus de développement. Cela va se concrétiser par le soutien d'une organisation paysanne au Burkina Faso en lien avec les Afdi 67 et Nord Pas de Calais. Ce partenariat, faute d'engagement des paysans burkinabés, s'arrêtera après quelques années.

C'est seulement au début des années 2000 que cette nouvelle orientation prendra effet, avec les premiers contacts avec le CLCR (Comité Local de Concertation des Ruraux, organisation paysanne fédérant les filières agricoles, Yanfolila, Mali) et grâce à l'embauche d'un animateur à l'Afdi 68. Entre le Mali et l'Alsace, est né un partenariat durable avec comme objectif le développement sur le long terme de l'agriculture et de ses filières. Ce partenariat dure depuis maintenant plus de 10 ans et les résultats sont très encourageants (développement de la filière mangue, des produits transformés par les femmes, du maraîchage, de l'accès aux crédits, reconnaissance du CLCR au niveau régional et national...).

C'est dans cette même dynamique qu'Afdi 68 s'est lancé depuis 2 ans, aux côtés d'Afdi Basse Normandie,

dans un nouveau partenariat avec des coopératives rizicoles cambodgiennes.

Les bénévoles en première ligne

La force d'Afdi 68 depuis 30 ans, ce sont les dizaines de bénévoles d'un jour ou de toujours qui ont permis d'assurer une assise humaine et financière pour les projets. Ils font connaître Afdi et son action par l'organisation de manifestations de qualité et travaillent à sensibiliser le monde rural aux problématiques des paysans des pays du sud. Depuis ses débuts, Afdi 68 a à cœur de mobiliser et faire réfléchir via l'organisation des méchouis, des tombolas, des conférences, des fêtes de la mangue, des interventions dans les lycées agricoles et dans les organisations professionnelles agricoles... Les festivités qui auront lieu pour ces 30 ans d'actions en Alsace seront l'occasion de remercier les bénévoles et les féliciter pour le travail accompli (et à venir...)

Les échanges paysans d'abord !

Afdi 68, c'est avant tout des échanges entre paysans du Nord et du Sud. Plus de 80 missions du Sud vers le Nord et inversement ont eu lieu depuis les débuts d'Afdi 68 ! Des paysans maliens en Alsace pour témoigner dans les lycées ou dans des conférences, des Alsaciens au Mali ou au Cambodge pour découvrir l'agriculture de ces pays, des paysans de Yanfolila allant rencontrer d'autres organisations paysannes au Burkina Faso... Ces différents échanges interprofessionnels et interculturels sont le quotidien et le cœur de métier d'Afdi 68. La solidarité se tisse entre les paysans de tous horizons par le partage d'expériences et de moyens.

Une fête de la mangue Edition Spéciale 30 ans

La fête de la mangue... certainement l'action grand public la plus connue et reconnue d'Afdi 68 !



La fête de la mangue, c'est l'Alsace qui voyage en Afrique et en Asie le temps d'une journée à travers des jeux, des expositions, des dégustations, des spectacles.

Pour cette 8e édition, et à l'occasion des 30 ans d'Afdi 68, l'association mettra les petits plats dans les grands (encore plus que d'habitude)...

Cette grande manifestation est l'occasion pour l'association d'échanger avec le grand public, de lui présenter l'évolution de ses actions, ses nouveaux projets, ses nouveaux partenaires...

Le programme est toujours très varié : conférences, expositions, animations, marché des producteurs, spectacles de danse, de musique et de conte... et la traditionnelle et très attendue mangues du Wassoulou, à déguster sous toutes ses formes !

L'année 2015 sera l'occasion de retracer l'histoire de l'association à travers diverses expositions et ateliers, mais aussi de présenter le nouveau partenariat tissé avec une organisation paysanne au Cambodge.

Vous pouvez donc déjà noter la date du 26 avril 2015 ainsi que le lieu : le Lycée Agricole et Viticole de Rouffach.

Pour plus de renseignements, une seule adresse :
www.afdi68.org

Vous pouvez suivre @Afdi68 sur Facebook
03 89 222 888 - afdi68@gmail.com

Emmanuel Rieffel, membre du bureau d'Afdi 68



L'Afdi 68 compte plus de 100 bénévoles. A la fête de la mangue, ils vous accueilleront avec le sourire !

Associations

LES MARCHEURS DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



En cette année 2014, nous avons continué à sillonner notre belle vallée et à profiter des chalets et des nouveaux équipements mis à disposition au ballon d'alsace ou à la gentiane. Nous avons aussi commencé à fréquenter le nouveau réseau des gîtes étapes, tels le belacker et le gazon vert.

Autres nouveautés, le nouveau sentier menant au petit langenberg, ainsi que les passerelles et les aires de repos mises en place par le club vosgien pour le confort des randonneurs.

Un des derniers chalets découverts sur les hauteurs de Kruth (s'strass hiesel) vaut vraiment le détour car il est magnifique et en plus le balisage et la vue sur la vallée de la thur sont remarquables.

Il faut souhaiter que les efforts fournis par les constructeurs ne soient pas mis à mal par des individus qui n'ont aucun respect pour le travail des autres et ne pensent pas au confort des prochains visiteurs en laissant sur place leurs déchets.

C'est un plaisir de trouver un chalet bien rangé et nettoyé. En tout cas, nous nous faisons un devoir de les laisser dans le même état que nous les laissons en partant, c'est à dire, rangés et nettoyés. Si nous souhaitons les trouver en arrivant, si chacun y met du sien, c'est facile .

Cette année a été pour plusieurs d'entre nous celle du passage à la 7^{ème} décennie et donc l'occasion de passer un bon moment autour d'une bonne table. Si l'ambiance au sein du groupe est toujours bonne, nous déplorons les absences de certains pour raison de santé et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.



KIRCHBERG-WEGSCHEID : LA CLASSE 44 A MENTON



Pour leurs 70 Ans , les membres de la classe 1944/64 accompagnés de leurs conjoints ont passé la semaine du 27 septembre au 4 octobre dans le cadre magnifique de la résidence El Paradiso, située en face du port de plaisance de Menton.

Profitant d'un beau soleil durant tout le séjour, les classards ont pu en profiter pour découvrir la beauté du littoral des 2 côtés de la frontière .

Du côté français, la découverte des trésors de Menton : ses magnifiques jardins du Val Rahmeh et Maria Serena avec sa villa Serena, construite dans les années 1880 par Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra de Paris ; la basilique St Michel avec son cadran solaire de 50 m², son port de plaisance, ses belles plages, paradis pour la baignade jusqu'en novembre.

Les autres excursions ont permis de découvrir les gorges du loup et le village de Gourdon avec sa place forte sarrazine et son château ; Monaco et Monte-Carlo avec toutes leurs richesses et leurs magnifiques

parcs ; Nice avec son marché aux fleurs, la vieille ville, la place Masséna et la promenade du paillon, parc urbain de 12 ha, véritable poumon en plein centre ville, Eze, et ses 3 corniches, village perché avec ses ruelles pittoresques et au sommet, suspendu à 429 m entre ciel et terre. son jardin exotique, domine un panorama saisissant.

Côté transalpin, après le marché de Vintimille, découverte de Dolceacqua, village médiéval de la vallée de la Nervia, avec ses ruelles pittoresques en «calade» et ses rues en «tunnel» ; San Remo, célèbre pour la culture des fleurs, son festival de musique et ses manifestations sportives.

Une très bonne ambiance a régné durant tout le séjour et l'amabilité et l'humour du personnel ont été fort appréciés.

Les animations de l'hôtel ont eu beaucoup de succès, en particulier les soirées pallet, dansante et cabaret.

THIEBAUT KAMMERER



*« La jeunesse a un joli visage,
L'âge a une belle âme,
L'âge en sait plus que tous les livres.
L'âge rend l'homme sage »*

A chaque rencontre du club, nous pouvons vérifier l'authenticité de ce proverbe ! Les « mamies » de la maison des sœurs rajeunissent ! (Nous avons gardé l'ancienne dénomination du local que nous occupons le jeudi des semaines impaires dans l'actuel presbytère).

Elles sont toujours avenantes, joyeuses, malicieuses et soucieuses les unes des autres. Pour vous convaincre, passez un jour de rencontre, poussez la porte, c'est avec beaucoup de joie que nous vous accueillerons !

ANNIVERSAIRES :



Il y a un anniversaire que je ne peux pas passer sous silence. Notre doyenne Madame THINNES Marie dite Marikel a eu 90 ans le 20 novembre 2013 ! Elle fréquente le club du 3^{ème} âge depuis 1982 ! Très assidue, elle n'a manqué ces moments de convivialité qu'en cas de maladie ou pour aller faire sa cure thermale. C'est une inconditionnelle de la belote. Avec ses partenaires et amies, M. Rose, Jeanne et Alice, ensemble, elles aiment s'isoler en bout de table pour jouer en toute tranquillité.

Jeudi le 21 novembre 2013, nous avons reçu quelques amis du club de belote du centre Agora de Cernay. Nous avons prévu, avec notre ami Paul Ehret de

lui faire une petite surprise pour ses 90 ans. Hélas, la neige a perturbé tout le programme. Notre amie, n'ayant pu descendre de sa montagne, a dû attendre le retour de son gendre Patrick pour la véhiculer. C'est une chorale improvisée qui l'a accueillie à son arrivée à 15h en chantant « Joyeux Anniversaire ». Mais très vite, l'envie de jouer a pris le dessus, Marie a vite enchaîné les parties de belote !

Nous avons aussi eu le grand plaisir de pouvoir dire un chaleureux merci à Madame GULLY Marguerite à l'occasion de ses 80 ans ! Elle a vu le jour le 1^{er} mai 1934. Comme Marie Thinnès, Marguerite a rejoint le club en 1982.

Marguerite est l'âme de l'association. Toujours prête à rendre service, elle assume toutes les tâches avec bonheur et sait remonter le moral à ceux qui en ont besoin. Elle nous a fait une belle surprise pour fêter cet événement ! Elle a invité toutes les amies du club et quelques conjoints pour un repas préparé par elle et secondé par son mari.

Nous lui avons souhaité de garder cette flamme de bonté, la santé, l'énergie, bref toutes ces qualités qui la caractérisent si bien !





FETE DE NOEL :

En 2013, 114 personnes de nos deux villages se sont retrouvées autour du sapin de Noël et d'un bon repas. Au menu : - Feuilleté de volaille au foie gras - Cochon de lait - Fromage - Bûche Forêt Noire.

Messieurs GALLI et RICHARD, respectivement maire de Kirchberg et maire de Wegscheid, Monsieur WEIGEL président du SIKW, Mesdames GASSER et LINDECKER, Messieurs SCHMITT et WEISS, adjoints aux maires, nous ont rejoints pour le dessert. L'animation a été merveilleusement assurée par la chorale de Kirchberg Oberbruck et par notre ami BAUMANN André.

EXCURSION :

Comme chaque année, le Club de l'Amitié, sous la houlette de Gaby sa présidente, est parti en excursion le 18 juin 2014. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette sortie, direction le SAUT DU DOUBS ! Rendez-vous était pris pour 8h15. A l'arrêt du bus, les joyeuses retrouvailles présageaient d'une bonne ambiance pour la journée !



Arrivés à 11h à Villers-le-Lac, nous nous sommes dirigés vers l'embarcadere où le bateau « L'Odysée » nous attendait. Nous avons été accueillis chaleureusement par le personnel à bord avec un kir de bienvenue. Tout en navigant sur le Doubs, nous avons pu apprécier le déjeuner croisière, où les produits régionaux occupaient une belle place. Doucement, au

gré des méandres, nous sommes arrivés à destination. Tout le monde a débarqué et a pu rejoindre le Saut du Doubs. Le sentier bien aménagé pour nous y emmener ne présentait aucune difficulté. Deux possibilités de promenade s'offraient à nous : Voir la cascade du point de vue du belvédère ou rejoindre le niveau inférieur pour un autre point de vue. De retour sur le bateau, ce sont une assiette de fromages suivie de celle du dessert qui nous ont été servies. C'était une belle croisière !



Puis, nous avons pris la route pour visiter le TUYE de PAPY GABY. En chemin, une surprise nous attendait. Nous avons été arrêtés au passage de la douane de la « REPUBLIQUE du SAUGEAIS ». Deux douaniers ont vérifié nos cartes d'identité et ils ont même entrepris des fouilles aux corps - bien sûr exclusivement féminins...!!! Fou rire garanti ! Les explications données n'ont guère captivé notre attention, mais c'est finalement munis d'un laissez passer, que nous avons pu poursuivre vers Le TUYE.

La visite a été instructive. L'espace de stockage des saucisses, saucissons, jambons était impressionnant tant par sa surface que par sa hauteur. On nous a projeté un petit film retraçant son histoire depuis deux générations. Après une dégustation des produits, ceux qui le souhaitent, pouvaient faire quelques emplettes dans le magasin de vente. Au retour, l'animation dans le car était assurée par notre ami Roger. Expert en la matière, il nous a raconté de petites histoires savoureuses en Alsacien, bien sûr !

A 19h 30, nous étions de retour ravis de notre belle escapade !

Gaby TROMMENSCHLAGER

L'année 2014 se termine, ponctuée de moments de joie et de bonheur, de moments plus douloureux, sans oublier notre « Marche Populaire » que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Kirchberg a organisée pour la 39^{ème} année consécutive.

Le 25 Juin, nous avons célébré, le 80^{ème} anniversaire du Lieutenant et Chef de Corps Honoraire Gérard EHRET. L'actuel Chef de Corps Michel BEHRA, le Chef de Corps Honoraire Éric TROMMENSCHLAGER et moi-même, avons eu la joie de retrouver Gérard à son domicile pour partager un verre à cette occasion.

Le 6 Septembre, nous avons eu la joie d'assister au mariage du Sapeur Marc FEUVRIER (nouvellement engagé dans le Corps). Une Haie d'Honneur constituée des Pompiers (actifs & vétérans) a accueilli Marc, son épouse Sara et leur fille Anna, à leur sortie de l'Eglise. Je souhaite encore beaucoup de joie et de bonheur au jeune couple récemment installé à Kirchberg, et suis ravi de les compter parmi nos effectifs.

Notre « Marche Populaire » qui a lieu traditionnellement le 2nd week-end de septembre, s'est déroulée les samedi 13 et dimanche 14. Pas moins de 777 marcheurs ont arpenté les sentiers de Kirchberg et Niederbruck au départ du Refuge des Pêcheurs et ont parcouru les 12 650 mètres du tracé 2014. Rendez-vous pris les 12 & 13 septembre prochain pour la 40^{ème} édition.

C'est avec une grande émotion, que le 19 Septembre, nous avons appris le décès de notre camarade Gérard EHRET, après plusieurs mois de lutte contre la maladie. Gérard était encore un membre actif de notre Amicale. Il a été le Chef du Corps des Sapeurs-Pompiers de Kirchberg durant de nombreuses années. Les Pompiers de Kirchberg lui ont rendu un dernier hommage, lors de ses funérailles le 23 Septembre.

Pour le remercier des années de dévouement passées au service de la collectivité et de notre Amicale, nous lui avons fait une Garde d'honneur et apposé un casque de Pompiers sur son cercueil.

Les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Kirchberg, vous souhaitent une Bonne & Heureuse Année 2015.

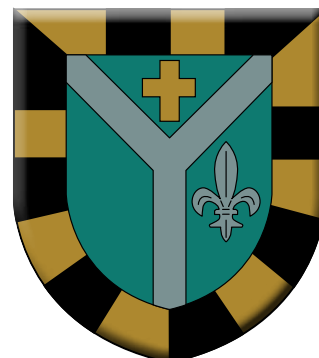
Jean Louis GASSER, Président de l'Amicale





ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE PAYS ET DU MILLE CLUB

31 rue Georges Pompidou
68290 WEGSCHEID
agmpmc@gmail.com



LE MOT DU PRÉSIDENT

Suite aux difficultés de trésorerie et à la cessation d'activité du caveau nous avons volontairement limité nos dépenses au strict nécessaire. Grâce à nos efforts et à une météo clémente, les dépenses de gaz ont été réduites.

Nos comptes bien que fragiles ne sont pas passés au rouge. Merci à notre trésorière Marie Madeleine THEBAULT qui veille au grain.

TARIFS

Nous maintenons des tarifs stables et attractifs sans augmentation pour rester compétitifs.

MILLE CLUB

Bernard UHLEN qui s'occupait jusqu'à présent du Mille club, poursuit sa carrière professionnelle en Polynésie. Merci à lui pour son implication et sa contribution au sein de notre association. Nous lui souhaitons une bonne réussite sous les tropiques.

Jacques-Antoine WEISS a pris la relève et chapeaute à présent ce lieu.

MAISON DE PAYS

Nous engageons une réflexion concernant les déchets, le tri après les locations car la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Le surcroît d'incivilités de la part des locataires pourrait à l'avenir être sanctionné financièrement.

L'équipe de l'AGMPMC vous souhaite à toutes et à tous de Bonnes fêtes de fin d'année.

BERLINGER Jean-Marie Président de l'AGMPMC

Mille Club : Jacques-Antoine WEISS

tél : 06 06 57 70 49

mail : cfecgcweiss@wanadoo.fr

Maison de Pays : Philippe LINCK

tél: 03 69 19 16 51

mail : philippe.linck@gmail.com

TARIFS DE LOCATION DES SALLES ANNÉE 2014/2015 :

Salles	Durée	Locataires de Kirchberg-Wegscheid	Locataires extérieurs aux villages
Maison de Pays Grande salle			
Salle avec cuisine (2 jours)	2 jours	210 €	265 €
Salle avec cuisine (1 jour)	1 jour	140 €	195 €
Salle sans cuisine (2 jours)	2 jours	190 €	245 €
Salle sans cuisine (1 jour)	1 jour	100 €	155 €
Maison de Pays Petites salles			
Petite salle du haut	1/2 jour	30 €	50 €
Enterrement salle du bas (apéritif uniquement)		50 €	50 €
Mille Club			
Réception / Apéritif / Rencontre familiale	1 jour	60 €	85 €
Réunion / Projection	1/2 jour	30 €	50 €

CLUB DE GYM



Cette année, la gym a repris son cours le 12 septembre 2014. 27 licenciées, de toute la vallée de Masevaux, font partie de notre groupe. Nos 3 animatrices bénévoles HOLSTEIN Ginette, BAUER Marie-Antoinette et FINCK Elisabeth participent régulièrement à des stages de remise en forme, pour nous enseigner des nouveautés et surtout l'art de cultiver une bonne santé physique et morale. Il est

important de concilier sport et vie quotidienne. Rester en forme, contribue à bien vieillir tant dans son corps que dans son esprit.

Les cours ont lieu chaque vendredi après-midi de 14 h à 15 h à la Maison de Pays de Wegscheid.

La secrétaire Christine GAUGLER

La présidente Liliane PATTY

CHORALE STE CÉCILE

Le magazine d'information annuel de nos Communes nous permet de nous exprimer et vous rappeler notre existence.

La chorale est certainement la plus ancienne association. Dès la création de la paroisse en 1799, une chorale a été fondée et elle perdure à ce jour.

Sa mission, semblable à celle de toutes les chorales paroissiales est d'animer par le chant les différentes célébrations.

Depuis des décennies, elle s'efforce de l'accomplir au mieux en répétant de semaine en semaine, non par obligation, mais dans la joie de se retrouver et de faire le maximum pour que le chant soit beau. Cela fait maintenant six ans, après de dures épreuves que nous nous sommes regroupés avec la chorale d'Oberbruck. L'alternance de nos engagements marche bien, à la satisfaction de tous les choristes. Nous unissons nos moyens, car embellir les célébrations est important pour la chorale. Il est essentiel pour elle de permettre au peuple de Dieu, d'unir ses voix au sienne pour faire « Eglise ». Nous essayons de rester fidèles à la devise : « chantez juste et vrai ». Le choix des chants, leur



diversité est indispensable pour éviter routine et usure. Ils doivent véritablement aider l'assemblée à prier et à célébrer la Parole proposée par la liturgie du dimanche ou de la fête.

Notre grand souci se résume en un seul mot : Accueil oui, nous aimerions accueillir des hommes et des femmes qui voudront bien regarnir les rangs et assurer la pérennité de la chorale âgée maintenant de plus de 215 ans. Pour terminer, je voudrais ajouter un autre mot : Merci, oui Merci à vous tous qui avez réservé l'achat de fleurs pour la Toussaint à la chorale.

Bonne et heureuse année 2015 à vous tous.

Maurice KLINGLER

L'ESPACE ADULTE DE CRÉALIANCE C'EST....



Pour tous les habitants, des activités de loisirs distrayantes et conviviales de fréquence régulière et moyennant une petite participation financière. Ces activités sont animées par une équipe de bénévoles et de salariés. Ils sont présents et engagés pour transmettre leurs passions, leurs compétences artistiques, manuelles, culinaires, sportives pour permettre à tout un chacun de développer ses capacités

et de s'épanouir dans une activité : Danse de salon, zumba, scrapbooking, couture et patchwork, tissage, cannage de chaises, bibliothèque, ludothèque, atelier bois, cours culinaires, art en ciel...

C'est aussi des animations pour favoriser le lien familial, social et intergénérationnel : sorties, spectacles, bourse aux vêtements, vacances collectives en familles, animations jeux... Plusieurs manifestations ont lieu dans l'année et sont ouvertes à tous.

Puis, c'est également des actions pour soutenir les parents dans leurs fonctions et compétences parentales en partenariat avec le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité : rencontres débats sur le thème de la petite enfance et de l'adolescence, des animations parents enfants....

RELAIS D'ASSISTANCE MATERNELLES CRÉALIANCE



Avec le Relais d'Assistants Maternelles, une animation est proposée « Pas à pas je grandis, mots à mots je me construis » tous les 3^{èmes} jeudis du mois de 9h

à 10h30 au site périscolaire Créaliance de Kirchberg (31 rue de la Vallée). Cette animation est destinée aux assistantes maternelles et aux parents d'enfants de quelques mois à trois ans.

Destinée à faciliter l'entrée à l'école, à favoriser la socialisation et le développement des enfants et favoriser l'échange entre les parents, cette animation regroupe temps d'animation, lectures et contes tout en laissant la parole aux parents pour exprimer leurs questionnements.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES / PARENTS

vous propose aussi un temps de RENCONTRES et de JEUX LIBRES :

Pour votre enfant, c'est l'occasion :

- de découvrir de nouvelles possibilités de jeux...
- de rencontrer des enfants du même âge et...
- de faire de nouvelles expériences...

Pour vous qui l'accompagnez (parent, grand parent, assistante maternelle, futur parent...), c'est l'occasion :

- de partager avec l'enfant le plaisir de jouer...
- d'échanger avec d'autres parents, assistantes maternelles qui ont des enfants du même âge...

Cette proposition se tient au péri-scolaire de Masevaux les 1^{ers} jeudis du mois et de Soppe le bas, les 2^{èmes} jeudis du mois, hors vacances scolaires.



MUSIQUE ST-VINCENT DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



L'année 2014, reste et restera une année mouvementée pour l'ensemble des membres de l'association.

Agée de plus de 100 ans, l'association compte aujourd'hui encore 15 membres actifs, dont seulement 9 musiciens.

L'orchestre, qui répète tous les vendredis soirs, bénéficie heureusement d'un effectif plus important pour assurer ses 15 à 20 prestations annuelles puisque jumelé depuis 1985 avec l'harmonie de Rougemont Le Château.

L'effectif reste cependant toujours précaire et nous a amené, hélas, à devoir renoncer à jouer certaines prestations telles le Noël des Anciens fin 2013.

Comme je l'ai annoncé, cette année a été marquée par plusieurs événements, en particulier :

- l'élection d'un nouveau bureau (C.Gasser, Présidente - S.Ehret, Vice Présidente - B.Sutter, secrétaire -

G.Lindecker, Trésorier) - renouvellement du comité et mise à jour des statuts, le 16 février.

- son concert-dîner-dansant à la Maison du Pays à Wegscheid qui a rassemblé plus de 180 personnes le 29 mars.
- le départ annoncé de son chef d'orchestre pour des raisons professionnelles
- le constat d'une école de musique sur le point de fermer faute de combattants et d'élèves

Les membres de la musique doivent ainsi aujourd'hui faire face à une nouvelle partition parcourue d'embûches. Les 2 défis majeurs à relever pour arriver à la jouer :

- trouver un nouveau chef d'orchestre
- restructurer totalement l'école de musique car sans futurs petits musiciens, l'orchestre sera voué à disparaître à moyen terme !

La tâche est ardue mais tous les membres actuels sont soudés et motivés pour aller de l'avant.



La recherche d'un nouveau chef d'orchestre est active mais sans résultat pour l'instant, nous ne baissons pas les bras !

Concernant l'école de musique, un nouveau projet a été réfléchi et est sur le point de voir le jour. Ce dernier a été présenté début septembre aux élus des deux communes de Kirchberg-Wegscheid, et a obtenu immédiatement leur soutien.

Dans ce nouveau projet, l'école de musique souhaite être un lieu de rencontres et d'échanges où les pratiques collectives sont favorisées et où les notions de plaisir et de loisirs prédominent. Elle se veut être également un lieu d'enseignement de qualité.

Cela va se traduire notamment par le recrutement de différents intervenants pour assurer la formation musicale et instrumentale (disciplines proposées au

démarrage : clarinette, flûte, trompette, saxophone et clavier).

Cette école ouvrira ses portes pour la nouvelle année et les inscriptions seront réalisées fin 2014.

Si des personnes, enfants ou adultes, sont intéressées, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : musiquekw@orange.fr

De la même manière, nous accueillons toutes les bonnes volontés intéressées pour intégrer l'association, musiciens et non musiciens. Elles seront reçues à bras ouverts.

La date de notre prochain concert-dîner-dansant est prévue pour le samedi 25 avril 2015.

Claude GASSER

PLAISIR DE CHANTER : UN GROUPE DE RETRAITÉS DYNAMIQUES

Ce groupe est né en 2010 à l'occasion de rencontres récréatives organisées par quelques membres du MCR (Mouvement Chrétien des Retraités). Lors de ces rencontres, plusieurs personnes ont commencé à chanter quelques chansons traditionnelles pour égayer l'assemblée. La possibilité d'être accompagnées par une guitare leur a donné l'envie d'aller plus avant dans cette démarche conviviale. Ainsi s'est mise en place une régularité de séances de chant auxquelles se sont ajoutées d'autres personnes venant d'horizons divers.

A l'heure actuelle, ce sont dix-huit personnes originaires de plusieurs communes de la vallée de la Doller, qui se retrouvent tous les quinze jours (le Lundi après-midi entre 14 et 16 heures) à la maison des soeurs de Kirchberg. Bien entendu, le groupe accueillera avec plaisir de nouveaux(elles) retraité(e)s aux côtés des plus anciens, et peut-être d'autres voix masculines viendront alors s'ajouter car, avec le guitariste, l'effectif ne compte que quatre messieurs.

Le répertoire, chanté à l'unisson, se nourrit essentiellement de la « Chanson Française » avec des succès de Trenet, Lemarque, Moustaki, Bécaud, Duteil, Montand et bien d'autres encore. Selon les occasions, les chansons traditionnelles allemandes - pas seulement les chants de Noël - sont également au programme.

A ce propos, en 2012, le groupe a chanté quelques unes de ces chansons avec les enfants de l'école maternelle, dans le cadre de l'initiation à l'Allemand. Nous avons également eu l'occasion de chanter à l'EHPAD de Masevaux, au centre de réadaptation rue A.Camus à Mulhouse, au centre de soins St-Jean à Sentheim (nous devons y retourner en janvier 2015), pour le cinquantième anniversaire du MCR en 2013 et lors d'une soirée organisée par le CCFD à la Maison du Pays la même année.

Nous espérons ainsi continuer notre petite « aventure » pour avoir et donner le plaisir de chanter

Claude BRACCINI guitariste et animateur



Après une première année d'entente avec Niederbruck, le bilan, tant au plan humain que sportif est plus que satisfaisant. Nous sommes une quarantaine de licenciés dont dix jeunes de moins de 15 ans. Les équipes 1, 2 et 5 jouent leurs matches à la Maison du pays de Wegscheid, de même que les jeunes qui eux, jouent le mardi soir. Les trois autres équipes jouent à Niederbruck.

Nous comptons à Kirchberg-Wegscheid, neuf licenciés adultes et un jeune. Aucun joueur n'a quitté le club à l'inter saison.

Avant de parler de résultats je tiens à mentionner, comme les années précédentes, la bonne collaboration entre notre club et l'association de gestion de la Maison du Pays. Je tiens également à renouveler mes remerciements au SIKW pour la prise en charge du coût de la location de la salle pour les entraînements des mardis (sauf jours de matches). Les jeunes quant à eux s'entraînent à Niederbruck, les mercredis et vendredis, sous la responsabilité de Pascal Gasser.

LES RÉSULTATS

Avec l'entente nous avons mis en place six équipes d'adultes et deux équipes de jeunes. Nous avons atteint les objectifs fixés en début de saison, à savoir le maintien, sauf, hélas pour l'équipe 1. L'équipe 1 est composée de 6 joueurs, les équipes 2, 3, 4 et 5, sont composées de 4 joueurs et l'équipe 6 de 3 joueurs.

L'ÉQUIPE 1

Rassemble l'élite dont deux joueurs licenciés à Kirchberg -Wegscheid, Arnaud Walter et Christophe Klingler. Elle joue en Honneur. Avec un joueur classé 45, deux joueurs classés 50, deux joueurs classés 55 et un classé 60, elle n'a malheureusement pas pu se maintenir, terminant 7ème sur 8, avec trois victoires et onze défaites. Nous espérons, et c'est l'objectif, remonter en honneur dès l'année prochaine.

L'ÉQUIPE 2

Joue en Promotion d'Honneur. Elle compte également deux joueurs licenciés à Kirchberg-Wegscheid, Christian Kessler et Pascal Ronfort.. Elle a terminé 2ème sur 8, avec onze victoires et trois défaites, terminant à 3 points du leader, Lutterbach, qui a d'ailleurs subit sa seule défaite à Wegscheid. On peut avoir des regrets, mais ce n'est peut-être que partie remise.

L'ÉQUIPE 3 ET 5

Jouent dans la même poule.

L'équipe 3 est composée de joueurs de Niederbruck et a terminé 3ème sur 7 avec huit victoires, un nul et trois défaites.

L'équipe 5 est composée des "hussards", Roger Weiss, Etienne Baeumler, André Walter et renforcée, mais est-ce le mot qui convient, par Philippe Linck et Damien Gasser de Sewen. Elle a terminé 6ème et se maintient en Division 1.



De gauche à droite - Etienne Baeumler et André Walter, en bas de gauche à droite Damien Gasser et Philippe LINCK.

Nous avons également engagé deux équipes de jeunes, une équipe de Benjamins et une équipe de Minimes. Ce championnat se joue en deux parties. Les équipes qui terminent dans les trois premières places à l'aller, jouent la poule titre et se frottent aux meilleures équipes départementales.

Les minimes ont terminé à la 5ème place à la fin des matches aller, et ont terminé 1er ex aequo dans la poule de consolation. La première place leur échappant au 'set-avéragé', derrière Landser, 69-11 contre 66-14. Les benjamins terminent 1er et ont donc joué la poule titre. Ils ont déjoué tous les pronostics en terminant 2ème sur 8, concédant une seule défaite face à Wintzfelden, champion du Haut-Rhin. Un élément de cette équipe, vice champion du Haut-Rhin en individuel, a d'ailleurs subit sa seule défaite de la saison en championnat face à Gaëtan Behra, notre brillant joueur. Cette équipe est vraiment la fierté du club.

Nous avons également engagé une équipe en coupe - Christian Kessler et Philippe Linck - éliminée qu'en ¼ de finale par Riedisheim, après avoir battu Wittenheim et surtout le finaliste de l'an dernier, Aubure.

LA NOUVELLE SAISON

Cette année nous avons engagé une septième équipe d'adultes et une équipe de jeunes. Le nombre de licenciés est en légère augmentation : +2.

LE TOURNOI INTERNE

En sommeil depuis des années, nous avons organisé cette année notre tournoi interne, le 17 mai à la Maison du pays. Vingt-quatre joueurs y ont participé. Il faut noter la performance de Gaëtan Behra qui a éliminé le grand favori François Cavin avant de se faire éliminer lui-même en 1/4 de finale par son tonton, Denis Gasser ! Le tournoi a été remporté par l'autre tonton, à savoir Pascal Gasser !

Madame Orlandi, Monsieur Reitzer, Monsieur Richard respectivement maire de Kirchberg, Niederbruck et Wegscheid, accompagnés d'adjoints nous ont honorés de leur présence. Un grand merci à eux, car cette présence a été un signe d'encouragement tant pour les joueurs que pour les dirigeants de l'association.

DIVERS

Petite déception pour les animations d'été. L'année précédente nous avons sept inscrits par séance, dont quatre ont signé une licence ; cette année nous n'avons que quatre inscrits pour les trois séances. Une séance a même été annulée faute de participants. J'invite les parents dont les enfants le souhaitent, ne serait-ce que pour s'initier à ce sport, de prendre contact avec Pascal Gasser (03 89 38 81 46) ou Philippe Linck (03 69 19 16 51).

Cette année, nous avons acheté des nouveaux maillots et survêtements flockés au nom du club. Cet achat a pu se faire grâce, en partie, aux lotos que nous organisons et où plusieurs habitants de nos deux villages se rendent. Un grand merci à eux.

*En mon nom et au nom de tous les membres du club je souhaite une belle année 2015 à tous.
« Bliwa alle gsund !! »*

Philippe LINCK - Président



Remise de coupe au 2^{ème} du tournoi - Dominique Thonnon



Remise de la coupe au meilleur jeune - Behra Gaetan

Avec nos remerciements d'avoir pris la peine de vous déplacer pour honorer notre tournoi de votre présence.





Les 3 qualifiés à la National Tennis Cup

Encore une année qui s'achève, avec des résultats sportifs à la hauteur de nos attentes, et une belle implication des jeunes (et moins jeunes) dans les différents championnats et tournois de la ligue d'Alsace de tennis.

Je remercie l'ensemble des joueuses et joueurs d'avoir représenté le club lors de ces manifestations.

Trois d'entre eux se sont qualifiés à la « National Tennis Cup », qui se déroulera fin octobre au Cap d'Agde. Cette épreuve nationale s'adresse aux joueurs 'amateurs' de non classés à 2/6 et sa particularité est de se dérouler à classement égal. Plusieurs tournois tenaient lieu de support de qualification dans toutes les régions, et ce sont Kevin Borghi (30/2), Samuel Ringenbach (30/2) et Geoffrey Haffner (30/4) qui sont les heureux sélectionnés.

Nos 3 compères s'envoleront donc pour une semaine sportive, bien décidés à profiter au maximum de leur séjour en faisant de leur mieux sur les courts.

En championnat par équipes, 6 équipes adultes engagées, ce qui représente 32 rencontres et plus de 150 matchs.

De très bons résultats pour l'ensemble des équipes, dont 3 accèdent en division supérieure.

- 1 équipe homme de 55 ans et plus en championnat d'automne, division 2, 6^{ème} de la poule.

- 1 équipe homme en championnat hiver, division 3, 5^{ème} de la poule.
- 1 équipe femme en championnat été du Haut Rhin, division 2, 2^{ème} de la poule.
- 1 équipe homme en championnat été du Haut Rhin, division 1, 1^{ère} de la poule, monte en promotion.
- 1 équipe homme en championnat été du Haut Rhin, division 3, 1^{ère} de la poule, monte en division 2.
- 1 équipe homme de 60 ans et plus, division 3, 1^{ère} de la poule, monte en division 2.

Pour la 1^{ère} fois cette année, 3 équipes de jeunes ont évolué en championnat, avec d'excellents résultats.

- 1 équipe garçons 13/14 ans en division 3, termine 1^{ère} de sa poule et perd en finale de la division 3.
- 1 équipe garçons 15/16 ans en division 3, termine 1^{ère} de sa poule et accède en division 2.
- 1 équipe filles 15/16 ans en division 2, termine 3^{ème} de la poule.

Ces jeunes sont issus de l'école de tennis, dont le fonctionnement est assuré par nos 3 moniteurs agréés, dont la publicité n'est plus à faire. Les cours sont dispensés dans la salle couverte de Masevaux tous les mardis et vendredis soirs, hors congés scolaires, dans une plage horaire de 17 h à 20h.

Les groupes sont complets et nous avons été contraints de limiter les inscriptions de manière à pouvoir continuer à assurer un enseignement de qualité.



Animations été à Kirchberg



Le Club House en construction



Journée de travail sur le terrain de Kirchberg



LE CLUB A PARTICIPÉ :

- Au programme des animations été : 3 séances ont eu lieu à Kirchberg et autant à Masevaux, pour permettre aux novices de découvrir les différentes facettes de la 'petite balle jaune'. Mes remerciements à Georges pour avoir encadré ces jeunes de toute la vallée et du vallon du Soultzbach.
 - A la traditionnelle fête du sport et des loisirs à Masevaux en septembre dernier. Cette journée reste appréciée par nos jeunes qui ont envahi le mini court installé pour l'occasion. De nombreuses demandes d'inscriptions à l'école de tennis qui n'ont malheureusement pas toutes pu être honorées, faute de place.
 - Au téléthon à Masevaux en décembre 2013
 - A l'entretien des abords des différents sites de jeu.
- A Kirchberg, l'état du court ne permet plus d'y faire de la compétition mais le site est exceptionnel et la pratique loisir doit y être maintenue. A cet effet, un nouveau filet a été mis en place et les lignes du terrain seront repeintes au printemps 2015. Certaines dalles seraient à changer, mais reste à trouver un fournisseur.

J'en profite pour remercier la commune de Kirchberg pour la mise à disposition du camion pour le transport des déchets et arbustes.

- A Masevaux, site où se déroule l'ensemble des compétitions, un club house est en cours de construction. L'aboutissement de ce projet initié depuis quelques années déjà, va nous permettre d'engager dès cette fin d'année des équipes supplémentaires en championnat hiver.
- A Lauw, un projet serait à l'étude pour le remplacement du revêtement du court.

Pour clore cette belle saison tennistique, une fête a été organisée pour chaque groupe de l'école de tennis. Les membres des équipes adultes et le comité directeur se sont retrouvés autour d'un barbecue. Matches sportifs et bonne humeur étaient au rendez-vous.

<< Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et bonne et heureuse année 2015

Camille Schnoebelen

FORESTIERS D'ALSACE : LA NOUVELLE FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS FORESTIÈRES



Notre Association Forestière de la vallée de la Doller fait partie depuis de nombreuses années de la fédération départementale : Forêts-Services 68. A l'instar des chambres d'agriculture alsaciennes, les responsables de Forêts-Services 68 et leurs homologues bas-rhinois de Bois et Forêts 67 ont décidé de créer un groupement de développement forestier régional.

POURQUOI CETTE CRÉATION ?

La nouvelle fédération régionale qui remplacera les fédérations départementales en 2015, va permettre :

- Une meilleure adaptation de toutes nos actions à l'évolution régionale des politiques des collectivités territoriales et de l'Etat. Elle devra contribuer au renforcement des services de proximité proposés dans le cadre des associations forestières locales.
- Une mutualisation des compétences et de nos supports de communication (bulletins d'information, site Internet, dépliants ...)
- Une nécessaire réduction des coûts de fonctionnement.
- Un partenariat unique et consolidé pour la Chambre d'agriculture et le Centre Régional de la Propriété Forestière.
- Une cohérence au sein de notre fédération Forêt

Privée d'Alsace avec 1 syndicat régional, 1 coopérative forestière régionale, 1 groupement de développement régional.

- Une collaboration conviviale entre propriétaires forestiers alsaciens qui partagent une identité et une passion commune.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE FORESTIERS D'ALSACE ?

L'association a pour objet de regrouper les propriétaires forestiers et leurs associations, de promouvoir, de coordonner et de mener toutes actions de développement forestier dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle des forêts. Les actions prioritaires sont : le conseil technique, l'animation des associations regroupant les propriétaires privés, l'amélioration de la structure foncière, l'étude de tous projets collectifs de développement, et la formation des propriétaires forestiers.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS POUR L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA VALLÉE DE LA DOLLER ?

Pour l'association et ses adhérents, rien ne change. En payant une cotisation inchangée à l'association, ils deviendront membre de Forestiers d'Alsace. Les services rendus par la fédération départementale Forêts-Services 68 seront intégralement assurés par Forestiers d'Alsace à partir de début 2015. Les conseillers forestiers conservent leur territorialité et leurs missions. Notre association a servi d'exemple à nos amis



bas-rhinois qui viennent de créer une association forestière dans la vallée de la Bruche. D'autres devraient suivre : Val de Villé, Vosges du Nord ...

L'entente exemplaire et constructive entre les responsables forestiers bas-rhinois et haut-rhinois a permis en quelques mois, la création de la nouvelle association régionale forte de plus de 1.500 membres. Ils ont suivi la recommandation d'Antoine de Saint-Exupéry : « Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir, mais de le rendre possible »

Association Forestière de la vallée de la Doller
11 rue Heimbach 68290 Wegscheid



RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE 2015-2024

La législation sur la chasse en Alsace Moselle est régie par le droit local contrairement au reste de la France. En effet, c'est une loi votée par le Parlement Alsacien de Strasbourg en 1891 (époque où les 3 départements cités plus haut faisaient partie de l'Empire Allemand) qui régit ce domaine.

D'inspiration germanique, elle a été maintenue en vigueur par la volonté des élus alsaciens lors du retour de notre province à la France en 1918.

Le principe de base de cette loi est que ce sont les Communes qui gèrent le droit de chasse au nom et pour le compte des propriétaires fonciers, sachant qu'au départ l'exercice de cette activité est un attribut du droit de propriété.

Les baux des chasses Communales sont à renouveler à compter du 2 Février 2015 et ceci pour une durée de 9 ans.

C'est pourquoi l'ensemble des propriétaires fonciers de la Commune ont été obligatoirement consultés début Septembre 2014 par un courrier leur demandant quel était leur choix quant à l'utilisation du produit de la chasse, à savoir : abandon de celui-ci au profit de la Commune ou reversement au prorata de la surface à l'ensemble des propriétaires.

Pour que les sommes provenant de la location de

la chasse restent dans la caisse Communale, il faut cependant qu'une majorité dite qualifiée de deux tiers des propriétaires représentant deux tiers des surfaces, décide de l'abandon au profit de la collectivité. Cette majorité n'ayant pas été atteinte, le produit de la chasse fera l'objet d'une redistribution.

Il importe cependant de préciser certains points quant à l'exercice de la chasse notamment l'interdiction légale de chasser à moins de 200 mètres des habitations qui prévaut en droit Français, mais n'est pas applicable en droit local.

D'autre part, l'exercice de la chasse ne peut pas être interdit par un propriétaire sur son terrain, à partir du moment où celui-ci n'est pas clos de telle façon à empêcher le passage de tout gibier à poil.

De même, un propriétaire, ayant souhaité la redistribution du produit de la chasse, ne peut pas arguer de ce choix pour interdire l'accès par les chasseurs sur son terrain.

Enfin, les propriétaires de terrain de plus de 25 hectares, d'un seul tenant, peuvent à leur demande, se réserver le droit de chasse à leur profit et dès lors, ces terrains ne sont pas intégrés dans la chasse Communale.

Christian GALLI

SAISON 2014



La saison de pêche 2014 touche à sa fin et voilà déjà le temps de faire le point sur l'année écoulée. La météo très capricieuse a permis de maintenir un étiage constant et favorisé la pêche en 1^{ère} catégorie (Doller et ruisseaux). Nos pêcheurs de rivière ont ainsi pu taquiner la truite dans la Doller et ses affluents dans de très bonnes conditions. Nos cours d'eau semblent retrouver un bon équilibre et nous sommes heureux de constater que contrairement aux années précédentes, de beaux spécimens ont été prélevés.

Comme nous l'avons spécifié l'an passé, le ruisseau du Soultzbach a retrouvé un équilibre piscicole normal suite à la pollution du 1^{er} Novembre 2011. Et ce, grâce à la compréhension de nos pêcheurs que je tiens à remercier.

C'est après trois années de fermeture que la pêche pourra ainsi reprendre en 2015 et permettre à nos pêcheurs de taquiner la truite dans ce ruisseau très convoité.

La pêche en étangs reste stable pour les membres de notre association, de belles prises ont été constatées notamment à l'étang du Hohbuhl où des carpes de plus 10 kg, esturgeons, etc. ont été sortis de l'eau.

Par contre la fréquentation des pêcheurs externes à notre association au Lachtelweiher est en chute cette année, ce phénomène est fortement lié à la météo défavorable durant la période estivale.

Concernant la pêche au carnassier, un grand nombre de pêcheurs trouve la période de pêche trop courte en raison du gel prématuré de nos étangs.

Afin de satisfaire ce désagrément, une modification du règlement consistant à avancer l'ouverture de la pêche au brochet d'un mois pour le Lachtelweiher et le Hohbuhl, a été adoptée par l'assemblée.

Afin de maintenir ses relations avec les sociétés extérieures, la société de pêche a participé à diverses manifestations et concours de pêche. De nombreux lots et coupes ont été remportés, notamment à la marche de solidarité organisée par le Crédit Mutuel ou encore à la marche populaire organisée par l'amicale des sapeurs pompiers de KIRCHBERG (la SPKW s'est classée à la deuxième place des associations les mieux représentées).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est déroulée le 02 mars en présence de 50 membres sur 82.

Le président Roland HAFFNER ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée

Il excuse Mr GROB Jean-Claude secrétaire de l'association, absent pour des raisons de santé, et lui souhaite un prompt rétablissement.

Il sensibilise tous les pêcheurs sur la fragilité du milieu aquatique, demande la plus grande vigilance et le plus grand respect de ce milieu naturel qui sera transmis à nos générations futures.

Il félicite les membres pour leur implication, et laisse le soin à Renaud HOLSTEIN de dresser le bilan de l'année écoulée.

Thomas SUTTER nous donne lecture du rapport financier qui est approuvé par les réviseurs aux Comptes.

Mr GALLI maire de KIRCHBERG souligne son attachement à notre association, nous félicite pour sa bonne gestion et son dynamisme, et nous rend attentifs au vieillissement de nos membres.

Il nous rend attentifs sur les prédateurs qui occasionnent d'énormes ravages dans nos cours d'eau.



Mr Daniel WEISS responsable du prélèvement des cormorans sur la haute Vallée de la Doller nous expose un rapport sur ces prédateurs qui se nourrissent exclusivement de poissons.

Mr ZWICKERT Jean-Claude président de la fédération nous félicite pour la bonne marche de notre association ainsi que pour la richesse de nos activités.

A l'issue de l'assemblée, le président Roland HAFFNER en profite pour honorer les élus, en leur remettant une médaille de reconnaissance, afin de les remercier pour leur soutien dans les divers projets réalisés par l'association.

PRÉSENCE D'ÉCREVISSES AMÉRICAINES AU LACHTELWEIHER

En date du 24 juin 2014, dans le cadre d'une tournée de surveillance, Mr Patrick BOHN agent technique principal à la fédération de pêche, constate une probable présence d'écrevisses américaines au Lachtelweiher suite à la découverte d'une mue d'écrevisse (ancienne peau)

L'écrevisse américaine est une espèce classée comme susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques et son introduction est interdite, elle présente d'importants risques pour les espèces autochtones (agressivité, croissance rapide et fécondité plus importante des invasives).

Ce dernier nous propose de mettre en place 5 nasses appâtées de sardines afin de confirmer cet état de fait.



La capture de 2 écrevisses met en évidence la présence de cette espèce invasive au Lachtelweiher.

Les écrevisses capturées dans l'étang devront donc être détruites et en aucun cas transportées vivantes, déplacées dans un autre plan d'eau, cours d'eau ou utilisées comme appât.

CRITÈRES DE DÉTERMINATION DES NUISIBLES



1) Ecrevisse Signal :

- 1 pince avec tache bleutée ou blanche, rouge sous le dessous,
- 2 céphalothorax et pinces lisses.

2) Ecrevisse Américaine :

- 1 Ergot pointu sur l'article précédent les pinces,
- 2 rostres à bord parallèles en forme de gouttière,
- 3 épines de part et d'autre du sillon cervical,
- 4 taches brunes sur l'abdomen.

3) Ecrevisse de Louisiane

- 1 rostre à bords convergents,
- 2 sillons très rapprochés,
- 3 nombreuses aspérités sur le thorax et les pinces, écrevisse de couleur rouge

ACTIVITÉS 2014

VENTE DE TRUITES DU VENDREDI SAINT

La 32^{ème} édition de vente de truites du vendredi saint s'est déroulée par une matinée radieuse devant la Mairie de WEGSCHEID. Les membres présents ont travaillé sans relâche toute la matinée !!!! **« Notre devise est la satisfaction de notre clientèle ».**

La qualité des poissons issus de notre pisciculture contribue au succès de cette manifestation. Les amateurs de truites fraîches, parfois venus de loin, ont

ainsi pu s'approvisionner de truites Fario et Arc en ciel et ainsi agrémenter leurs repas du Vendredi Saint. Cette édition a permis la commercialisation de 330 kg de truites (8 kg ont été offerts). Merci à Mr Guy RICHARD Maire de WEGSCHEID pour la mise à disposition de l'emplacement.

CONCOURS DE PÊCHE DU 13 AVRIL 2014 À L'ÉTANG DU HOHBUHL

BELLES PRISES !!!!!!!!!!!!!!!! MAIS MAUVAISE SURPRISE

Cette 24^{ème} édition du concours de pêche à l'étang du Hohbuhl restera gravée dans nos mémoires.

La surprise était de taille puisque dans la nuit du Samedi au dimanche, des voleurs se sont introduits dans notre local et ont fait main basse sur diverses boissons, sur une grande partie des denrées alimentaires destinées au casse-croûte et au repas de midi, ainsi que sur tous les lots dédiés aux lauréats de la journée.

La décision de maintenir cette journée a été prise instantanément par les membres présents.

Une organisation s'est mise en place rapidement afin de rassembler les ingrédients nécessaires à l'organisation du casse-croûte et du repas de midi.

« C'est un coup dur pour la société de pêche et je trouve déplorable qu'on puisse s'en prendre de cette manière à une association ». Grâce à la réactivité de nos membres nous avons su faire face, dans l'urgence, et la journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur!! Un grand merci à tous les membres présents !

Un grand merci également aux commerçants de la Vallée pour leur aide, ainsi qu'aux pêcheurs pour leur compréhension et leur sympathie.

Malgré toutes ces péripéties, cette journée a rassemblé 147 disciples de Saint Pierre par une magnifique journée de printemps.

140 repas ont été servis, composés du traditionnel civet de marcassin finement préparé par les membres de notre association.

La plus grosse truite, de 2.260 kg, a été prise par Daniel HIGELIN (magasin Alsace pêche Mulhouse). Il remporte le challenge de la route de la truite pour une année, ainsi qu'un repas offert par le restaurant la Marmite à Sentheim.

La plus grosse carpe, de 7,710kg, a été capturée par Patrick ZIMMERMANN (magasin Alsace pêche Mulhouse).

La société de pêche de Sentheim a remporté la coupe de l'association la mieux représentée.





ANIMATIONS ÉTÉ

Quatre journées ont été consacrées à l'initiation ou au perfectionnement des techniques de pêche pour de futurs disciples de Saint-Pierre. Les participants ont été particulièrement nombreux sur l'ensemble des séances et les prises au rendez-vous.

Elles se sont déroulées dans la bonne humeur et se sont toutes terminées par un goûter pris sur place au refuge du Hohbuhl.

Remerciements aux animateurs de la SPKW pour avoir encadré ces jeunes de notre vallée.

Une visite guidée de la pisciculture pour les enfants de Créalliance de SENTHEIM a également été organisée par notre spécialiste et passionné Robert BINDLER avec l'aide de Patrick LESCOURT.



CARPES FRITES DU 7 SEPTEMBRE 2014

La société de pêche de Kirchberg/Wegscheid a organisé le dimanche 7 septembre son 24^{ème} repas carpes frites à l'étang du Hohbuhl.

Cette journée a connu un franc succès : 190 repas ont été servis et 70 portions emportées.

Une fois de plus, les darnes de carpes ont été excellentes, au dire de nos convives.

La quantité dégustée le confirme : pas moins de 110 kg de carpes ont été cuisinés et consommés ainsi que 70 kg de frites.

La société de pêche tient à remercier tous les participants pour leur fidélité, nos cuisiniers du jour : Claude HOLSTEIN, Geoffrey HAFFNER et Alain RELOT pour

la cuisson des carpes, Renaud HOLSTEIN et Alexis HAFFNER pour la cuisson des frites, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la bonne organisation de cette manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine pour la vingt-cinquième édition.

JOURNÉE PÊCHE INTERNE DU 24 OCTOBRE 2014

Le traditionnel après-midi de pêche interne, suivi du repas de clôture, a eu lieu le samedi 24 octobre. Un alevinage de truites a été effectué pour l'occasion. Les disciples de Saint Pierre ont ainsi taquiné le poisson sous un soleil radieux.

Cette magnifique journée s'est terminée par un civet de chevreuil soigneusement préparé par quelques membres de l'association.

La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, grâce à Dany HINTERHOLZ membre de notre association qui a animé cette soirée à titre bénévole. L'ambiance et la convivialité étaient de mise puisque les derniers fêtards ont terminé à l'aube.

Un grand merci à Dany !

PISCICULTURE

Le poids de poisson produit et sorti de la pisciculture de la SPKW reste stable. Il est d'environ deux tonnes de truites fario et arc en ciel confondues.

Cette réussite est principalement due à la qualité de nos poissons dont la renommée n'est plus à faire. Nous tenons à remercier les associations de pêche de la vallée pour leur confiance, ainsi que l'association de pêche de WASSERBOURG qui nous fait grand plaisir d'aleviner ses ruisseaux de truitelles issues de notre pisciculture. Des travaux d'entretien annuels ont également été réalisés afin de garder un espace propre et accessible. Cet élevage de poisson nécessite une attention et un travail quotidien, d'une part pour vérifier la santé du poisson, assurer une arrivée d'eau optimale, faire un nettoyage des évacuations d'eau et d'autre part, bien entendu, nourrir tout ce petit monde. La société tient à remercier Robert BINDLER qui veille et qui assure la pérennité de nos installations. La qualité de nos poissons nécessite une présence de sa part de l'ordre de deux à trois fois par jour, par tous les temps. Remerciements également, aux jeunes retraités qui participent à la réussite de cette activité.

LACHTELWEIHER



Des travaux de nettoyage des berges ont été réalisés courant juillet afin de laisser un espace propre et accessible aux pêcheurs et aux touristes et contribuer ainsi à leur laisser un agréable souvenir de ce magnifique site situé sur les hauteurs de KIRCHBERG.

ALEVINAGE

L'ALEVINAGE 2014 EST LE SUIVANT :

LACHTELWEIHER	ETANG HOHBUHL
600 kg de carpe ordinaire	250 kg de carpe ordinaire
50 kg de tanche	250 kg de grosses carpes
60 kg de brochet	50 kg de tanche
	60 kg de brochet
Soit un alevinage de nos étangs d'environ 6000€	

Nous informons notre aimable clientèle que la vente de truite de Noël aura lieu le samedi 20 décembre 2014 de 9h à 12h devant la mairie de WEGSCHEID.

MANIFESTATIONS 2015

Vente de truite Vendredi Saint : 03/04/2015
Concours de pêche Hohbuhl : 19/04/2015
Carpes frites : 06/09/2015
Concours interne : 24/10/2015
Vente de Noël : 19/12/2015

*La société de pêche de KIRCHBERG/
WEGSCHEID vous souhaite à toutes et à tous,
d'excellentes fêtes de fin d'année et vous
présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015*

R.HAFFNER / Photographies T.SUTTER

PÊCHE AU GROS

UNE PASSION PARTAGÉE

Deux mordus de pêche, Renaud HOLSTEIN et Geoffrey HAFFNER sont adeptes des grosses prises et des grands combats !

Mais qui va gagner ces batailles, qui peuvent durer plus d'une heure, entre le pêcheur et le poisson ?

Le plus souvent, c'est une carpe au bout de la ligne, mais quelques fois un silure, un amour blanc (carpe chinoise ou herbivore)...

Cette passion, à la fois physique et synonyme de patience, se pratique par tous les temps, 24h/24, jour et nuit.

Ils sont réveillés la nuit par l'alarme du détecteur de touches lorsqu'un poisson grignote ces quelques

graines ou bouillettes placées par nos deux compères avec leur bateau à moteur électrique (restons discrets et écologiques).

C'est parti, lampe frontale sur la tête, pour une lutte sans merci avec un poisson (certainement mieux réveillé que le pêcheur). C'est peut-être le spécimen tant espéré !

Ensuite, il faut aller se recoucher sous la tente, sur son betcher (lit pliant), rêver de pêche, de poisson et peut être réveillé une heure plus tard... il faut vraiment être mordu !

Leur record actuel est de 15kg pour Renaud et de 22kg pour Geoffrey !!!



Nos deux pêcheurs se déplacent un peu partout dans la région, même dans le Doubs, la Haute Saône et le Jura entre autres.

Des projets sont en prévision, avec des déplacements vers de grands lacs mythiques comme le St Cassien (Var) afin de battre le record de France, qui est de 40kg 950 pour une carpe prise au lac de Curtons (Gironde).

Nos deux carapistes aiment le combat avec leurs prises, mais sont très respectueux du poisson : celui-ci est déposé avec précaution sur un tapis de réception pour la pesée, badigeonné d'un peu de bleue de méthylène en cas de blessure et remis délicatement dans leur milieu naturel.

Non, le carpiste, ce n'est pas dans l'assiette qu'il aime le poisson, mais sur une photo souvenir !

Après une session de pêche, il faut ranger tout ce matériel et il y en a : trois cannes minimum, un rodpod, un bateau, une tente et j'en passe (environ 50kg de matériel par pêcheur).

Tout cela pour une prochaine fois, en espérant toucher du doigt le poisson record.

On le leur souhaite de tout cœur !

Claude HOLSTEIN





Dans la longue marche de l'humanité il nous faut saluer l'inspiration créatrice du sentier. D'aucuns, experts en trajectoire y trouveront au travers d'une savante estimation de pentes un trait de génie, épousant les courbes de niveau avec de justes proportions, d'autres y verront la savante alchimie de l'observation et de l'instinct permettant d'atteindre un sommet, un col, et les historiens, géographes, scientifiques les justifieront par les passages, l'exploitation des forêts, des mines, le pâturage sur les chaumes. Le sentier est ainsi passeur de mémoire, signe de conquête, de domestication de l'espace. Ses vocations évoluent au gré des circonstances : passage,

tracé, ou itinéraire de contrebande, sentier de douaniers, mais aussi espoir de liberté pour nombre de réfugiés, d'évadés....

Le Club vosgien de par son action et ses interventions est le gardien, le veilleur, l'agent de conservation de ce patrimoine. La maintenance de ce réseau ne ressort pas de la seule conservation mais est un acte de foi dans la perpétuation d'un élément de notre histoire, il constitue ainsi un élément du patrimoine.

Ces jalons sont entretenus à longueur d'année par l'armée des ombres, lors de journées de travail officielles, mais aussi improvisées en fonction des nécessités du moment, sont complétés par d'autres équipements (tables, bancs) voire même des créations tels cette année deux travaux d'envergure : la nouvelle liaison SEWEN-LANGENBERG, et WEGSCHEID-RIMBACH, cette dernière offrant une continuité entre MASEVAUX-NIEDERBRUCK-KIRCHBERG-WEGSCHEID-RIMBACH (Belacker) ou une complémentarité permettant d'imaginer un circuit ROSSBERG-STHALBERG-RIMBACH-BELACKER.... Que dire : le Club Vosgien : un gardien de mémoire, une entreprise de maintenance, et un acteur de la promotion de la randonnée et de la prospective touristique !

René HIRTH

LES CENT ANS DE MADELEINE EHRET



C'est avec beaucoup d'émotion que Madeleine Ehret née MONSCH a fêté son centenaire le 22 juillet 2014 à l'Ehpad Saint-Sébastien de Rixheim, entourée de sa proche famille.

Née le 22 juillet 1914 à Masevaux, elle était la plus jeune des trois filles du couple Antoine Monsch, natif du Bas-Rhin, et de Caroline Bindler d'Oberbruck. La famille était établie à Kirchberg. Après sa scolarité, Madeleine a secondé ses parents qui exploitaient une boucherie en dépôt et tenaient un café dans le village. A partir de 19 ans, elle a occupé, pendant quelques années, un poste d'employée de maison auprès d'une baronne à Paris, ce qui était pour Madeleine une expérience enrichissante sur le plan humain et culturel...

C'est en regardant son arrière-petite-fille danser, que Madeleine confiait à sa famille qu'elle avait participé, à l'âge de 19 ans, à un concours de valse au Moulin-Rouge « et le j'ai gagné précise-t-elle » en souriant.

A son retour à Kirchberg en 1938, elle a épousé Paul

Ehret de Wegscheid, à la Mairie de cette Commune et à l'Eglise de Kirchberg. Le couple a eu deux filles, Nicole née en 1939 est l'épouse de René Kellenberger, ils habitent à Mulhouse. Elisabeth, née en 1945, et son époux Richard Walter demeurent à Kirchberg. Madeleine EHRET a une petite-fille, un petit-fils décédé à l'âge de 24 ans et elle a deux arrière-petites-filles, dont l'une pratique la danse.

Elle a perdu son mari le 13 septembre 1966. Malgré cet épisode douloureux de sa vie, Madeleine est restée très dynamique en poursuivant ses multiples activités. Etant excellente cuisinière, elle était souvent sollicitée pour préparer les repas de fêtes de famille, mariages ou communions, qui se faisaient à domicile. Très habile de ses doigts, Madeleine consacrait beaucoup de son temps au tricot, au crochet, aux frivolités et à la couture. Elle raconte qu'à cette époque il lui arrivait de faire 35 kilomètres à vélo pour chercher son fil à Mulhouse. Et c'est avec toute sa fierté de fille du village, qu'elle nous confie avoir tricoté le premier jeu de maillots des footballeurs de Kirchberg-Wegscheid. Madeleine nourrissait aussi une grande passion pour les cartes. Régulièrement elle se retrouvait avec quelques amies du village pour des parties de belote « acharnées » et comme tout joueur qui se respecte elle n'aimait pas perdre.

Veuve depuis près d'un demi-siècle, la nouvelle centenaire a été accueillie en octobre 2013 à l'Ehpad Saint-Sébastien de Rixheim où travaille sa petite fille, Myriam Kellenberger comme cadre de santé, ce qui permet à Madeleine de voir régulièrement ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

C'est très émue que Madeleine a reçu la visite de représentants des municipalités de Rixheim, où elle réside actuellement et de Kirchberg d'où elle est originaire, qui lui ont remis de beaux cadeaux.

Elisabette walter



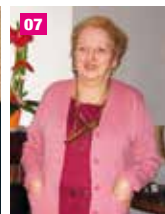
Au fil de la vie

HEUREUX ANNIVERSAIRES aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2014



WIEDER Gilbert	70 ans	02.01.1944
KLEIN Elisabeth née MUNCH	72 ans	03.01.1942
ROTH Paul	76 ans	10.01.1938
EHRET Juliette née RINGENBACH	75 ans	11.01.1939
HOLSTEIN Geneviève née BOESCH	71 ans	13.01.1943
BEHRA Jean-Paul	71 ans	17.01.1943
MARRON Christiane née KESSLER	70 ans	18.01.1944
KUSTER Agnès née UHLEN	81 ans	18.01.1933
PARSONS Franck	84 ans	20.01.1930
TROMMENSCHLAGER Claude	78 ans	28.01.1936
KAMMERER Thiébaud	70 ans	28.01.1944
LINDECKER André	71 ans	03.02.1943
SALEWSKI Suzanne née BERG	85 ans	04.02.1929
BAUMANN Solange née GASSER	76 ans	09.02.1938
LINDECKER Christiane née CRAGUE	70 ans	18.02.1944
HAFFNER Gabrielle née TROMMENSCHLAGER	76 ans	19.02.1938
BRUMPTER Lorette née RAGAZZINI	71 ans	19.02.1943
TROMMENSCHLAGER Robert	78 ans	23.02.1936
MEYER Jacques	74 ans	23.02.1940
GULLY Pierre	83 ans	26.02.1931
BAUMANN André	74 ans	27.02.1940
PEQUIGNOT Marie-Rose née RINGENBACH	89 ans	04.03.1925
EHRET Marie Louise née WENDLING	77 ans	04.03.1937
WIEDER Gérard	76 ans	04.03.1938
STEMPFEL Marianne née BELLICINI	75 ans	04.03.1939
KLEIN Jean-Paul	78 ans	06.03.1936
UHLEN Hélène née LEY	73 ans	06.03.1941
GASSER Jean	84 ans	07.03.1930
EHRET Gérard	83 ans	09.03.1931
BRISWALTER Blanche née SEIDEL	74 ans	09.03.1940
FESSLER Roger	78 ans	21.03.1936
PFEFFER Alice née ZIMMERMANN	79 ans	27.03.1935
MAX Juliette née ZIMMERMANN	87 ans	28.03.1927
TOTTOLI Suzanne née FICHTER	76 ans	31.03.1938
RINGENBACH Marcel	84 ans	05.04.1930
WEIGEL Michel	71 ans	17.04.1943
01 RINGENBACH Cécile née GINOT	85 ans	18.04.1929
LOTZ Georgette née BOESCH	87 ans	23.04.1927
02 GULLY Marguerite née BEHRA	80 ans	01.05.1934
LINDECKER Marie-Louise née DEYBACH	73 ans	13.05.1941
ERHARD Marguerite née BRENDLEN	87 ans	15.05.1927
LIEBER Francine née SCHOTT	73 ans	17.05.1941
03 WEISS Jean Charles	80 ans	24.05.1934
BRISWALTER Gérard	76 ans	27.05.1938
BOTTEMER Jean	82 ans	29.05.1932
STAMPFLER Lucette née REGISSER	79 ans	29.05.1935
FESSLER Marie-Odile née LAUBER	72 ans	29.05.1942
MEYER Henriette née LERCH	82 ans	08.06.1932
HAFFNER Charles	76 ans	09.06.1938
COUSY Alice née STEGER	83 ans	15.06.1931
UHLEN Bernadette née MEYER	76 ans	16.06.1938
UHLEN Aloyse	84 ans	20.06.1930
BOTTEMER Marie née TIMMEL	70 ans	25.06.1944
GASSER Jacqueline née COLLE	83 ans	25.06.1931

KLINGLER Maurice	83 ans	27.06.1931
KNEHR Christiane née SUTTER	75 ans	28.06.1939
MORITZ Paulette née EHRET	73 ans	29.06.1941
WIMMER Irène née WIESER	76 ans	30.06.1938
BEHRA Angèle née TRAVERS	78 ans	01.07.1936
BINDLER Christiane née LEHMANN	77 ans	10.07.1937
KIPPELEN Nicole née EICH	74 ans	14.07.1940
WIEDER Frida née UHLEN	72 ans	17.07.1942
LOEB Jean-Claude	75 ans	19.07.1939
04 EHRET Madeleine née MONSCH	100 ans	22.07.1914
ROOS Jean-Paul	71 ans	22.07.1943
LINDECKER Raymond	75 ans	25.07.1939
05 ACKERMANN Pierre	92 ans	31.07.1922
EHRET Martin	85 ans	16.08.1929
FLUHR Marie née UHLEN	81 ans	19.08.1933
KLINGLER Madeleine née COLLE	79 ans	22.08.1935
BINDLER Robert	71 ans	27.08.1943
RINGENBACH Louis	73 ans	29.08.1941
ERHARD Elisabeth née HEINIS	78 ans	03.09.1936
MORITZ Chrétien	87 ans	05.09.1927
FLUHR Robert	71 ans	10.09.1943
WEISS André	88 ans	15.09.1926
ERHARD Robert	87 ans	16.09.1927
ALLOUCHE Messaoud	76 ans	19.09.1938
06 WALTER Marie-Rose née WIEDER	85 ans	21.09.1929
LIEBER Alexandre	82 ans	25.09.1932
CLAVEL Christiane née BAUMANN	73 ans	27.09.1941
BERCHET Daniel	71 ans	03.10.1943
FOUCART Ferdinand	75 ans	05.10.1939
WALTER Richard	72 ans	05.10.1942
LINDECKER Gérard	72 ans	09.10.1942
KIPPELEN Henri	70 ans	16.10.1944
07 ROSTANG Jeannine née CARRE	80 ans	18.10.1934
ACKERMANN Marie-Eve née BETTY	79 ans	22.10.1935
HOLSTEIN Jean-Pierre	77 ans	30.10.1937
GINOT Georges	72 ans	01.11.1942
ROSTANG Henri	82 ans	05.11.1932
SCHEIBEL Robert	74 ans	08.11.1940
ROTH Sabine	76 ans	11.11.1938
BOCKSTAHL Florence née LINDECKER	78 ans	16.11.1936
TROMMENSCHLAGER Astride née STEGER	75 ans	18.11.1939
BRUNOT DE ROUVRE Marie-France née ROUVEL	74 ans	19.11.1940
FESSLER Marie	70 ans	12.11.1944
THINNES Marie née STEMPFEL	91 ans	20.11.1923
EHRET Alice née GULLY	77 ans	21.11.1937
08 BISCHOFF Germaine née RINGENBACH	85 ans	26.11.1929
MEYER Jean-Pierre	84 ans	29.11.1930
MORITZ Denise née SEIDEL	83 ans	30.11.1931
STEINEL Claude née BUCKENMEYER	83 ans	07.12.1931
HAFFNER Marie-Rose née RINGENBACH	83 ans	16.12.1931
WEISS Gabrielle née ZIMMERMANN	72 ans	16.12.1942
KESSLER Fernande née GASSER	70 ans	18.12.1944
TROMMENSCHLAGER Gabrielle née LEVEQUE	73 ans	21.12.1941
KIPPELEN François	76 ans	23.12.1938
HOOG Jacques	78 ans	31.12.1936



NAISSANCES

02.04.2014

09 Léna Louise SCHEUBEL fille de Marie Hortense et Pierre SCHEUBEL
16.05.2014

10 Elia OHL fille de Marie et Cyril OHL

30.06.2014

Kyane PAYET fils de Séverine LAUER et Samuel PAYET

25.08.2014

Arthur VILLEMIN fils de Marie-Charlotte RENAUD et Dimitri VILLEMIN

03.11.2014

11 Charlène WEISS fille de Lucy et Noël WEISS



MARIAGES

12 06.09.2014 - Sara et Marc FEUVRIER

13 20.09.2014 - Marie et Anaël GAUTHIER

NOCES D'OR

28.03.2014 - Blanche et Gérard BRISWALTER

14 16.05.2014 - Marie-Odile et Roger FESSLER

NOCES DE PALISSANDRE

15 Marguerite et Robert ERHARD

DÉCES

GEBEL Marie-Thérèse née WEISS 29.12.2013 dans sa 93^{ème} année

BEHRA René 13.03.2014 dans sa 79^{ème} année

KNEHR Jean Georges 27.03.2014 dans sa 86^{ème} année

CLAVEL Max 11.05.2014 dans sa 81^{ème} année

WINKLER Georgette née LINDECKER 17.07.2014 dans sa 85^{ème} année

MONPOINT Marcel 06.10.2014 dans sa 83^{ème} année



Infos pratiques

NUMÉROS UTILES

Mairie : 18 rue du moulin - 68290 KIRCHBERG
Tél : 03.89.82.02.00 - Fax : 03.89.82.91.11
Adresse e-mail : mairie.kirchberg@estvideo.fr ou mairie.kirchberg@tv-com.net
Ouverture au public : Lundi - Vendredi de 10 h 30 à 12 h 00.
Mardi - Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00.

Atelier communal : 15 rue Langenfeld KIRCHBERG
Tél : 03.69.29.19.08 mail : servitec.kirchberg@estvideo.fr

Sous-Préfecture de Thann : Tél : 03.89.37.09.12
Lundi au Vendredi de 8 h 45 à 12 h 00.

Trésorerie de Masevaux : Standard : 03.89.82.41.21
Lundi au Jeudi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 00
Vendredi : de 8 h 30 à 11 h 45, fermé l'après midi.

Brigades vertes : 1 rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM
Tél : 03.89.82.82.84 ou 03.89.74.84.04 (siège à Soultz)

Créaliance : crealiance@estvideo.fr
12 rue Pasteur - 68290 MASEVAUX
Standard : 03.89.38.05.77
Réservation enfants : 03.89.39.00.15
Secteur jeunes : 03.89.38.05.76
Secteur enfants : 03.89.39.00.15
Secteur adultes : 03.89.39.20.65

Centre médico-social : 1 rue de l'Ancien Hôpital MASEVAUX
Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 Tél : 03.89.82.40.81
@mail : espacehann@cg68.fr

Assistante sociale : Clarisse CASTELLS - 03.89.82.40.81

Puéricultrice : Sylvie RAMOS

Ecole primaire RPI KIRCHBERG-WEGSCHIED-SICKERT :
Directrice Laurence BINDLER : 03.89.82.06.27

Service des médecins :
Docteurs J-P MULLER C.CORDIER V.ANSTETT-P.
SCHWARB P.THINES D.DORGLER. - R. STAECHLE
Groupe médical de la Doller à Masevaux 03.89.82.80.00
G.MOLLET à SENTHEIM 03.89.82.51.08
E.ULLRICH à GUEWENHEIM 03.89.82.84.84

Vétérinaires :
SAINTENOIS Danielle 10 route Joffre Masevaux
03.89.38.88.73. (tous les jours à différents horaires, sur rendez-vous le samedi).
DELAFOLIE-MICHAUD-PFLIEGER (SCP Vétérinaire) - 30
rue du Mal Foch Masevaux 03.89.38.88.34 (9h12h30-14h
18h, fermé le samedi)

Carte nationale d'identité : A demander à la Mairie du lieu de domicile. Pour les cartes délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique.

Pièces à fournir : 2 photos d'identité récentes, l'ancienne carte et un justificatif de domicile. Délai de délivrance : 3 semaines.

Passeports biométriques : sont à faire à la Mairie de MASEVAUX 03.89.82.40.14. Le formulaire peut être retiré en Mairie de KIRCHBERG ; coût du timbre fiscal : Pour un majeur : 86 € - pour un mineur à partir de 15 ans : 42 € - pour un mineur de moins de 15 ans : 17 €

Autorisation de sortie du territoire des mineurs français :
La loi n°2010-769 du 9 Juillet 2010 a notamment renforcé le régime des interdictions de sortie du territoire national pour les mineurs en étendant au juge des enfants le pouvoir d'ordonner ces mesures et en prévoyant leur inscription non plus sur les passeports mais au fichier des personnes recherchées par le Procureur de la République. Ce renforcement du régime des interdictions de sortie du territoire judiciaire rend inutile le maintien des autorisations de sortie du territoire individuelles concernant les mineurs français. De même, les autorisations de sortie du territoire collectives concernant les mineurs français effectuant des voyages scolaires à l'étranger ne sont plus nécessaires. Ces nouvelles dispositions sont en vigueur depuis le **1^{er} Janvier 2013**, dès lors, le mineur français pourra franchir les frontières nationales sans autorisation de sortie du territoire mais doit être muni de son passeport ou de sa carte d'identité en cours de validité.

Inscription en Mairie :
Il est rappelé que tout changement de domicile (arrivée, départ) doit être déclaré en Mairie.

Liste électorale :
L'inscription sur la liste électorale n'est pas seulement un devoir civique mais résulte d'une obligation légale. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante. Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc s'inscrire au plus tard, **le 31 Décembre 2014**.

Ordures ménagères : collecte le vendredi matin à partir de 3 heures dans le village.
Collecte le jeudi matin à partir de 3 heures pour les écarts.
Depuis le **1^{er} Janvier 2014**, les emballages métalliques (bombes aérosols, boîtes de conserves, barquettes en aluminium, pots de yaourts, barquettes polystyrène...) seront collectés dans les écopoints avec les emballages plastiques.

Déchèterie fixe : les horaires seront modifiés à partir du 1^{er} Janvier 2015 :

HIVER : du 1^{er} Octobre au 31 Mars
Lundi : fermée - Mardi au Vendredi : de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 16 h - Samedi : non-stop : de 9 h à 17 h

ETE : du 1^{er} Avril au 30 Septembre
Lundi : fermé - Mardi au Vendredi : de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 18 h - Samedi : non-stop : de 9 h à 18 h.

Utilisation d'engins motorisés :

L'usage d'outillage à moteur, tronçonneuses, tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que les engins d'exploitation forestière est autorisé les heures suivantes :

Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 heures ; 14 heures - 19 heures

Les samedis : 9 heures - 12 heures ; 14 heures - 18 heures

Les dimanches et jours fériés : 10 heures - 12 heures

Eclairage public : Lorsque vous signalez des problèmes d'éclairage public, veuillez préciser le nom de la rue et le n° du lampadaire qui se trouve inscrit sur celui-ci.

STATIONNEMENT DE VEHICULE SUR VOIE PUBLIQUE

Dispositions sur la route

Il est rappelé à la population, pour le sens civique l'Article R417-11 Modifié par Décret n°2012-1109 du 1er octobre 2012 - art. 17 considère comme gênant tout arrêt ou stationnement :

1° D'un véhicule sur les chaussées, voies, pistes, bandes, trottoirs ou accotements réservés à la circulation des véhicules de transports publics de voyageurs, des taxis ou des véhicules d'intérêt général prioritaires ;

2° D'un véhicule ou ensemble de véhicules de plus de 20 mètres carrés de surface maximale dans les zones touristiques délimitées par l'autorité investie du pouvoir de police ;

3° D'un véhicule sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée, ou un macaron grand invalide de guerre (GIG) ou grand invalide civil (GIC) ;

4° D'un véhicule sur les emplacements réservés aux véhicules de transport de fonds, de bijoux ou de métaux précieux.

II.-Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

III.-Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

BRIGADES VERTES

Par ailleurs nous vous transmettons la liste des principales infractions aux arrêts et stationnements en agglomération (code de la route)

- Arrêt ou stationnement de véhicule interdit par un règlement de police : Arrêt municipal, Contravention de 1ère classe Amende forfaitaire 17 euros ;
- Arrêt ou stationnement de véhicule empiétant sur un passage pour piétons : C1 ;
- Arrêt ou stationnement gênant de véhicule sur un trottoir, passage ou accotement réservé aux piétons : Contravention de 2ème classe Amende forfaitaire 35 euros ;
- Arrêt ou stationnement gênant sur un emplacement réservé aux véhicules affectés à un service public : C2 ;
- Arrêt ou stationnement de véhicule gênant l'accès à un autre véhicule ou son dégagement : C2 ;
- Arrêt ou stationnement de véhicule devant une bouche d'incendie : C2 ;
- Arrêt ou stationnement gênant de véhicule sur une voie publique spécialement désignée par arrêté : C2 ;
- Stationnement gênant de véhicule devant l'entrée carrossable d'un immeuble riverain : C2
- Stationnement abusif de véhicule sur la voie publique : stationnement excédant 7 jours : C2
- Arrêt ou stationnement gênant sur un emplacement réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées : Contravention de 4ème classe Amende forfaitaire 135 euros
- Arrêt ou stationnement dangereux de véhicule : C4

Rappel sur les Numéros d'Urgence



Pour signaler un feu,
un accident de la circulation,
une inondation,
une chute de tuiles,
un nid de guêpes ou de frelons
à enlever immédiatement ou
dans la soirée,

Faites le 18

Ce qui déclenchera, par bip
ou sirène, les équipes de
secours communales ou
départementales afin
de porter les secours
adéquats à la situation

Face à
une urgence médicale grave
ou dans le doute

pour appeler le Samu faites le 15

C'est le SAMU qui déclenchera
les secours pompier, Héli68,
médecin ou ambulance privée
selon les besoins.

Le 17

Pour appeler la gendarmerie
ou la police,

Le 112

Appel d'Urgence Européen
Peu être utilisé dans
tous les Pays de la
Communauté Européenne.

*Le Maire, Les Adjointes,
Les Conseillers Municipaux,
avec le Personnel Communal
et Intercommunal*

*Vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs
Meilleurs Vœux pour 2015*